



SKI
MÉLANIE TURGEON MET FIN
À SA SAISON S 3

DAVID MARTEL
D'UN EXTRÊME
À L'AUTRE B 1



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

www.cyberpresse.ca

QUÉBEC, LE VENDREDI 7 JANVIER 2005

SALUT BONHOMME !



LE SOLEIL, ERICK LABBÉ

Bonhomme Carnaval a pris possession de la clef de la Ville, hier matin, des mains du maire Jean-Paul L'Allier, à l'occasion du dévoilement des activités de la 51^e présentation du Carnaval de Québec, qui va se dérouler du 28 janvier au 13 février. En 2005, les organisateurs promettent une présentation des plus ardentes. Bonhomme est arrivé en grande pompe au théâtre Impérial pour le dévoilement de la programmation. C'est sous le thème « Le Carnaval s'enflamme » que se dérouleront les 17 jours de festivités explosives. Les détails en page A 6.

30 000 doses du vaccin antigrippal sont encore disponibles au Québec

CLAUDE VAILLANCOURT
CVaillancourt@lesoleil.com

■ La Direction de la santé publique met tous les efforts pour enrayer l'épidémie de grippe qui s'annonce et rappelle que quelque 30 000 doses du vaccin antigrippal sont encore disponibles pour combattre le fameux virus, qui, cette année, se manifeste d'abord dans l'est de la province pour ensuite se diriger vers Montréal.

Cette année, le virus se manifeste d'est en ouest

« Nous avons obtenu 1 700 000 doses, cette année, soit 300 000 de plus que l'an passé. Il nous en reste encore 30 000 de disponibles », avise la porte-parole de la Direction de la santé publique de la capitale nationale, Ginette Langevin.

Le vaccin est administré gratuitement aux personnes âgées et aux jeunes enfants de même qu'au personnel des établissements hospitaliers. Règle générale, il suffit de contacter son médecin personnel ou le CLSC du quartier.

Pour le personnel de la santé publique, le retour au travail se fait donc sur les chapeaux de roues après la période des Fêtes.

« La saison de la grippe a débuté un peu avant le temps »,

constate M^{me} Langevin. Et, curieusement aussi, c'est dans l'est, plutôt que dans l'ouest du Québec, que les résultats des analyses montrent davantage l'apparition de la grippe.

Selon le microbiologiste Michel Couillard, du Laboratoire de la santé publique de l'Institut national de santé publique du Québec, 37 % des analyses demandées par les médecins pour vérifier la présence du virus grippal, la semaine dernière, se sont révélées positives en Gaspésie, au Bas-Saint-Laurent et sur la Côte-Nord. Dans la grande région de Québec, ce pourcentage est de 32 %, alors qu'il est de 31 % dans le Centre-du-Québec (Trois-Rivières). À Montréal, les tests se sont révélés positifs dans seulement 17 % des cas, alors qu'ils atteignent un faible 13 % en Montérégie et 27 % dans l'ouest du Québec (la région de Gatineau).

« La souche identifiée est la même que celle pour laquelle nous avons administré les vaccins, soit le A/Fujian H3N2 », se réjouit le microbiologiste.

Interrogé par contre sur les personnes qui sont les plus affectées, M. Couillard rappelle que les personnes âgées et les enfants sont les gens qui sont les plus vulnérables à la

Voir **VACCIN** en A 2 >

Cocktail mortel

Un jeune Lévisien meurt après avoir mélangé fentanyl et cannabis

ÉLISABETH FLEURY
EFleury@lesoleil.com

■ Un adolescent de 14 ans est décédé et un autre repose toujours à l'hôpital après qu'ils eurent mélangé cannabis et fentanyl transdermique (Duragesic), un analgésique plus puissant que la morphine, au cours d'un *party* qui s'est déroulé la veille du jour de l'An dans une résidence familiale de Lévis.

Un autre jeune repose toujours à l'hôpital

Quatre adolescents étaient présents à ce *party*, qui a débuté le 30 décembre. Selon l'agent François Bisson, porte-parole de la police de Lévis, les jeunes auraient consommé du cannabis dans la soirée du 30 décembre. « C'était une soirée tranquille au cours de laquelle les jeunes regardaient la télévision », a précisé l'agent Bisson.

Le lendemain, les jeunes ont continué de consommer du cannabis, mais deux d'entre eux ont mélangé la drogue au fentanyl, un médicament contre la douleur qui se trouvait dans la pharmacie de la résidence familiale. Vendu sous ordonnance, le fentanyl était utilisé par un des parents.

Selon le porte-parole de la police de Lévis, les parents étaient absents au moment des tragiques événements, mais savaient qu'un *party* se déroulait dans leur résidence.

Les policiers se sont rendus sur les lieux après avoir reçu un appel les informant que deux adolescents avaient perdu conscience. À leur arrivée, les ambulanciers ont constaté qu'un des adolescents était en dépression respiratoire. Le jeune homme a été conduit à l'Hôtel-Dieu de Lévis, puis transféré au CHUL, où il a rendu l'âme dimanche. Il s'agit de Karl Duchesneau, 14 ans, de Lévis.

Quant à l'autre adolescent, il repose toujours à l'Hôtel-Dieu de Lévis. Les médecins ne craignent pas pour sa vie, mais il est probable qu'il conserve des séquelles, notamment au foie.

Les policiers n'étaient pas en mesure de dire hier de quelle façon le fentanyl a été consommé par les deux adolescents. Selon nos informations, les deux jeunes auraient ni plus ni moins fumé le produit. La police de Lévis affirme par ailleurs que les adolescents n'auraient pas bu d'alcool le jour des tragiques événements.

Le fentanyl transdermique est vendu sous forme de timbres qui libèrent le médicament sur une période de 72 heures. Certains toxicomanes préfèrent ingérer le produit ou se l'injecter à l'aide d'une seringue.

Les deux adolescents fréquentaient l'école secondaire Champagnat, à Lévis.

Voir **COCKTAIL** en A 2 >

Plus d'information Page A 3

L'AIDE DU QUÉBEC AUX VICTIMES DES TSUNAMIS

Quatre députés libéraux sur 10 trouvent insuffisant le don de 100 000 \$

MYLÈNE MOISAN ET SIMON BOIVIN

MMoisan@lesoleil.com et SBoivin@lesoleil.com

■ Des députés libéraux reprochent à leur gouvernement d'être trop chiche à l'endroit des pays touchés par les tsunamis. « On fait rire de nous », déplore l'un d'eux.

Député de La Prairie, Jean Dubuc s'est dit très déçu de l'aide de Québec accordée depuis le 26 décembre, jour où l'océan Indien a semé la mort et la désolation le long de ses côtes. « Ce n'est pas assez, c'est sûr, a-t-il commenté hier. Il aurait fallu donner au moins un million de dollars. C'est un

désastre sans précédent, le gouvernement ne se serait pas fait critiquer pour ça. Au contraire, on est des gens généreux au Québec. Là, on fait rire de nous autres. »

LE SOLEIL s'est livré hier à un sondage téléphonique auprès des députés libéraux, pour connaître leur opinion

LA QUESTION DU JOUR

@ QU'EN PENSEZ-VOUS ?

Trouvez-vous suffisant le don de 100 000 \$ du Québec aux pays touchés par les tsunamis ?

ÉCRIVEZ-NOUS à opinion@lesoleil.com. Pour que votre commentaire soit publié, vous devez fournir votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone.

sur les 100 000 \$ versés par Québec à la Croix-Rouge. À six contre quatre,

ils se sont rangés sans réserve derrière leur gouvernement. Tous les députés, ministres compris, ont été contactés. Ceux qui n'apparaissent pas dans le texte n'ont pas accordé d'entrevue, soit par choix ou parce qu'ils étaient dans l'impossibilité de le faire.

À l'instar de M. Dubuc, Russell Copeman et Geoffrey Kelley estiment que Québec aurait pu faire mieux. « Je ne trouve pas que c'est assez. Le message que j'ai livré à mon gouvernement

Voir **DÉPUTÉS** en A 2 >

Plus d'information Pages A 4 et A 5

SOMMAIRE

Agenda	B 6	Loteries	A 5
Bandes dessinées	B 7	Météo	S 16
Bourses	C 4	Mot mystère	B 7
Bridge	S 15	Mots croisés	B 7
Chroniqueur		Petites annonces	S 12
Alois Dubuc	A 13	Télévision	B 4
Décès	C 6		
Horoscope	B 7		

MÉTÉO

Max. -8, min. -12
Plutôt nuageux avec possibilités d'averses de neige. Détails page S 16.

Accumulation de neige (avant hier)
Ce mois-ci: 10,6 cm Lan dernier: 10,0 cm
Cet hiver: 125,7 cm L'hiver dernier: 151,2 cm

QUÉBEC,
109^e ANNÉE, N° 9
FLORIDE, 1,89 \$ US
MONTREAL
OTTAWA 87¢
PLUS TAXES



65¢ PLUS TAXES 6 27657 00075 9

POUR NOUS JOINDRE

Abonnements	686-3344 1-866-686-3344
Carrières et professions	686-3270
Petites annonces	844-4444
Promotion	686-3342
Publicité détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

LE SOLEIL, une division de 3834310 Canada Inc., est publié et édité par LE SOLEIL, 410, boul. Charest Est, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec) G1K 7J6. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hugues-Randin, bureau 4, à Québec (Québec) G2C 2B4, par Transcontinental de la Capitale, une filiale de Transcontinental Inc., 1, place Ville-Marie, bureau 3315, Montréal (Québec), H3B 3N2.

Envoi de publication - Numéro de convention 40065022. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

DEMAIN
DANS LE SOLEIL

APPÉTISANTS MENUS POUR SKIEURS



Fait rarissime pour une station de ski, on ne sert ni poutine ni hot-dogs aux cafétérias du Massif de Petite-Rivière-Saint-François. Le chef Guy Bessone et sa brigade de 35 cuisiniers y veillent depuis 10 ans.

Dans le cahier **Style**

LA MORT DIGNE



Réalisé par Alejandro Amenábar, nouveau chef de file du cinéma espagnol, *La Mer intérieure* est favori dans la course à l'Oscar du meilleur film en langue étrangère, et pourrait procurer à l'interprète de Sampedro, Javier Bardem, une seconde nomination à l'Oscar du meilleur acteur.

Dans le cahier **Cinéma**

COCKTAIL

Suite de la Une

Ironiquement, les policiers de Lévis avaient rendu visite aux élèves de cette école juste avant les Fêtes pour les mettre en garde contre les dangers liés à l'absorption et au mélange de drogues.

« On ne le répètera jamais assez: les drogues, qu'elles soient chimiques ou non, peuvent avoir de graves conséquences. On ne sait jamais comment notre corps va réagir », rappelle François Bisson, ajoutant que les policiers mettront plus d'accent sur leur programme de prévention au cours des prochaines semaines.

Le Bureau du coroner a ouvert une enquête afin de déterminer la cause exacte du décès de l'adolescent. Les analyses toxicologiques permettront de savoir quelle quantité de fentanyl a été consommée par la victime.

Il n'a pas été possible hier de s'entretenir avec les parents de l'adolescent décédé, ceux-ci étant actuellement à l'extérieur de la région pour préparer les funérailles. Selon l'agent Bisson, « la famille réside à Lévis mais est originaire d'une autre région ».

Quant aux parents de l'adolescent hospitalisé, ils rencontreront les journalistes au cours d'un point de presse qui se tiendra cet après-midi au poste de police situé sur le chemin du Sault.

VACCIN

Suite de la Une

poussée de la grippe. « C'est pour cette raison, insiste-t-il, que les médecins commandent davantage d'analyses pour les patients de ces âges.

« L'analyse des résultats, par groupe d'âge, ne signifie pas automatiquement que la grippe frappe plus fort chez les aînés parce que plus de gens ont subi des tests dans cette catégorie. »

Trois cent quatre-vingt-sept cas de grippe, dont deux combinaient une influenza de types A et B, ont été reconnus la semaine dernière. La plupart étaient de type A. On en dénombre 23 chez les bébés de moins d'un an, 16 pour les enfants d'un à quatre ans, 7 pour les cinq à neuf ans, 4 pour les 10 à 14 ans, 6 (dont un de type B) chez les 15-19 ans, 22 chez les 20-29 ans, 15 chez les 30-39 ans, 24 chez les 40-49 ans, 17 chez les 50-59 ans, 43 (dont 3 B) chez les 60-69 ans, 85 (dont 2 B) chez les

70-79 ans, 86 (dont 2 B) chez les 80-89 ans, 38 chez les plus de 90 ans et un autre, de type B, pour une personne d'âge inconnu.

La responsable des communications pour le compte de la Direction de la santé publique ne veut pas être alarmiste. Elle croit que trois ou quatre décès peuvent jusqu'à maintenant être imputables à la grippe. Mais comme le souligne la docteure Geneviève Tremblay, une experte en ce domaine, certaines catégories de gens sont plus vulnérables que d'autres.

« Prenez les personnes âgées. Leur temps de résidence dans les centres hospitaliers de soins de longue durée est de deux ans en moyenne. Elles sont en fin de vie et elles sont extrêmement vulnérables.

« Je ne constate pas un excès de dé-

La Direction de la santé publique ne veut pas être alarmiste

cès dans les CHLSD », analyse la docteure, qui ne s'alarme pas de la nouvelle publiée dans LE SOLEIL, hier, faisant état d'un septième décès en trois semaines chez les bénéficiaires de la Maison Marc-André Jacques, à East Angus. Quelques-uns de ces décès peuvent être survenus à la suite de complications dues à la grippe.

« Chaque année, ajoute le médecin, la grippe cause le décès d'un peu plus de 1000 personnes au Québec. »

M^{me} Tremblay signale que des protocoles d'intervention ont été mis au point dans les résidences pour personnes âgées pour éviter d'éventuels transferts dans les hôpitaux en cas d'attaques massives de grippe. « L'isolement fait partie de cet éventail de mesures », précise-t-elle.

Et des gestes anodins mais combien efficaces peuvent être posés par chacun pour éviter la propagation de la maladie. Se laver les mains souvent et éviter de tousser directement en face d'une personne en sont deux.

Appel aux lecteurs

Nous préparons un grand dossier sur l'énergie au Québec.

Vous avez trouvé des trucs ou des moyens pour réduire votre consommation d'énergie à la maison, au travail, sur la route ou à la garderie? Nous vous invitons à partager ce savoir-faire avec nos lecteurs. Écrivez-nous à redaction@lesoleil.com.

Seriez-vous d'accord pour modifier vos habitudes de consommation d'énergie? Si oui, comment?

Seriez-vous prêts à payer votre énergie plus cher si cela permettait d'améliorer la sécurité énergétique collective à long terme? Nous ferons état de vos réponses à toutes ces questions. À venir dans LE SOLEIL.

C'ÉTAIT HIER

2002 — Le couturier français Yves Saint Laurent, 65 ans, annonce son départ de la maison de couture qu'il a fondée en 1962 avec Pierre Bergé.

1999 — À Washington, le juge en chef de la Cour suprême William Rehnquist et 100 sénateurs prêtent serment et amorcent le procès en destitution du président Bill Clinton.

1998 — Aux îles Canaries, la police espagnole stoppe un projet de suicide de 32 adeptes d'une secte, qui pensaient partir en vaisseau spatial.

1996 — Le bilan d'une tempête de neige, dans l'est de l'Amérique du Nord, dépasse les 100 morts.

1992 — Le régime communiste expulsé de Chine les députés canadiens Svend Robinson, Beryl Gaffney et Geoff Scott, qui avaient visité des pro-

ches d'opposants emprisonnés. — En Yougoslavie, un hélicoptère transportant cinq observateurs européens est abattu par l'aviation serbe.

1991 — Envoi de troupes soviétiques en Estonie, en Lettonie et en Lituanie, pour capturer des ressortissants baltes qui refusent de s'enrôler dans l'armée soviétique.

1979 — Au Cambodge, la dictature de Pol Pot est renversée par des rebelles soutenus par le Vietnam.

1973 — Aux Philippines, pour se maintenir au pouvoir, Ferdinand Marcos reporte un référendum prévu sur la Constitution.

1960 — À Québec, Antonio Barrette succède à Paul Sauvé comme premier ministre; l'Union nationale sera battue par les libéraux de Jean Lesage en juin.

DÉPUTÉS

Suite de la Une

plus tôt aujourd'hui, c'est qu'avec 47 milliards \$ en dépenses, on est capable de faire plus », a indiqué M. Copeman au SOLEIL. Tout en précisant qu'il « ne s'agit pas d'un concours », il a ajouté que « comparé aux autres provinces et juridictions, 100 000 \$, c'est trop modeste ».

Son collègue, Geoffrey Kelley, a aussi qualifié de « modeste » la participation de son gouvernement. « Je pense qu'il faut faire plus, a-t-il dit. Il faut examiner comment financer cela, mais on voit dans la population une grande volonté de venir en aide et le gouvernement se doit d'y faire écho. »

Il est impératif que l'État s'engage à long terme dans la reconstruction des pays touchés, a continué M. Kelley. Pas seulement pendant que l'événement fait les manchettes. Il estime que les 100 000 \$ ne sont qu'un premier pas et que l'appui technique du Québec fera grimper la note. « Moi, je vais mettre de la pression sur mon gouvernement parce qu'il faut être très généreux », a assuré M. Kelley, qui a reçu « quelques commentaires » négatifs dans sa circonscription sur l'aide octroyée jusqu'ici.

CAUCUS TÉLÉPHONIQUE

En début d'après-midi, alors que LE SOLEIL appelait dans chacune des circonscriptions, le parti a convoqué tous les députés disponibles pour un caucus téléphonique en fin de journée. Fait à souligner, les élus se faisaient de moins en moins bavards au fil des heures et leurs commentaires, moins virulents, comprenaient d'étonnantes similitudes, tant sur le fond que sur les arguments, voire sur les formules utilisées.

Une demi-douzaine de députés se sont dits à l'aise avec la réponse du Québec à cette tragédie sans précédent qui a fait presque 150 000 morts et des millions de sans-abri dans une dizaine de pays d'Asie du Sud-Est. C'est le cas de Karl Blackburn, député de Roberval, qui qualifie le don du Québec de « geste significatif. Je n'ai pas honte de l'aide qu'on apporte, c'est un pas en avant. Il faut voir ça comme un tout. Il y a l'argent, mais il y a aussi des gestes tout aussi importants comme les aménagements fiscaux qui permettent d'inscrire les dons dans le rapport de 2004 et les allègements pour l'immigration pour faciliter l'adoption, entre autres ».

Même son de cloche chez Henri-François Gauthier (Verdun), Jean-Pierre Soucy (Portneuf), Tony Tomassi (LaFontaine), Daniel Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue) et Francine Gaudet (Maskinongé), qui n'ont rien à redire sur l'aide du gouvernement, arguant presque tous que la province était la seule du pays à avoir un fonds d'aide internationale de 7 millions \$.

Tous ont salué le « choix » de mettre à contribution l'expertise du Québec pour les infrastructures et la santé, une aide directe qui pourrait se traduire par l'envoi de travailleurs d'Hydro-Québec ou encore d'infirmières ou de médecins.

À ce sujet, M. Dubuc s'inquiète d'un éventuel envoi de personnel médical, en raison de l'actuelle pénurie qui sévit au Québec. Ceux qui sont en faveur d'une telle contribution suggèrent de dépêcher les infirmières et les médecins mis à la retraite prématurément par le gouvernement précédemment ou encore les « infirmières au chômage ».

Étant donné que « ça va prendre 10 ans à reconstruire, on va avoir le temps de les aider, souligne M. Soucy. On aura bien le temps de se faire valoir. On n'embarque pas dans la surenchère, c'est correct, je suis à l'aise avec ça. La prudence et la sagesse du Québec vont lui donner raison ». Sa circonscription étant aux prises avec une rivière qui fait des siennes, le député constate que ses citoyens « sinistrés » n'ont pas autant la tête en Asie du Sud-Est, « même si je comprends que là-bas, c'est plus problématique ».

Bien qu'il « trouve que (100 000 \$) ce n'est pas gros », Maurice Clermont, député de Mille-Îles, se dit confiant que le gouvernement du Québec n'en restera pas là. « D'ici trois, quatre jours ou une semaine, j'aimerais qu'on sache ce qu'on va faire, de quelle manière on va les aider. Pour l'instant, je ne le sais pas. Je serais surpris que ça reste à 100 000 \$. Je souhaite que mon gouvernement fasse quelque chose. Il peut faire mieux. »

À la Commission jeunesse du Parti libéral, le vice-président, Hugo Delorme, trouve « déplorable » que certains portent un jugement sur « un geste de solidarité posé sans aucune attente de retour » par le gouvernement du Québec.

Ce type de soutien international est d'abord et avant tout une responsabilité fédérale, a souligné M. Delorme. Le vice-président soutient aussi que le déséquilibre fiscal empêche le Québec « d'être en mesure d'aider davantage ». « L'ensemble des Québécois sont conscients des défis que doit relever son gouvernement, a affirmé M. Delorme. Il faut se rappeler que les décisions sont prises en fonction de notre capacité de payer. »

Ces derniers jours, le Québec a été pointé comme la province la moins généreuse au pays avec une aide gouvernementale de 1,3 c. par habitant. L'Ontario et la Colombie-Britannique ont débloqué respectivement 5 et 8 millions \$, et Ottawa songe à bonifier son apport actuel de 80 millions \$.

Dans l'entourage du premier ministre Jean Charest, on répète que l'aide du Québec en argent sonnait restera à 100 000 \$, mais que l'envoi de ressources matérielles et techniques augmentera sa participation. On fait aussi comprendre que l'aide accordée n'est pas qu'une question de solidarité internationale devant un drame d'une ampleur inédite. « En Ontario, il y a un million de ressortissants de cette région qui (y) vivent. Au Québec, il n'y en a à peu près pas. Pour Haiti, on a mis 5 millions \$ et personne d'autre n'a mis une cenne. C'est quoi la logique? C'est que la communauté haïtienne du Canada est au Québec, principalement à Montréal. »

SOLDES ACTUELS

LES PIÈCES-CLÉS, LES STYLES PURE MODE DE LA SAISON MAINTENANT À PRIX EXCEPTIONNELS !

	CONTEMPORAINE	
	<p>VESTONS CHICS, ET SPORT</p> <p>Avec ou sans col, zip, boutons ou agrafes</p> <p>59.⁹⁵</p>	<p>JUPES LONGUEUR GENOUX</p> <p>Du style sport au style carrière</p> <p>39.⁹⁵</p>
	<p>BLOUSES ET CHEMISIERS</p> <p>Styles unis, rayés, sport ou chic</p> <p>19.⁹⁹</p>	<p>PANTALONS SPORT ET 9 À 5</p> <p>Du velours à la laine</p> <p>39.⁹⁵</p>
	CONTEMPORAINE PETITE	
<p>CHANDAILS COUPE PETITE</p> <p>Du cardigan stretch moderne au V francé</p> <p>19.⁹⁹</p>	<p>PANTALONS COUPE PETITE</p> <p>Du velours sport au pantalon 9 à 5</p> <p>39.⁹⁵</p>	<p>JUPES COUPE PETITE</p> <p>Longueur genoux, de la soie à la laine</p> <p>39.⁹⁵</p>

TOUS NOS MAGASINS SONT OUVERTS AUX HEURES D'AFFAIRES HABITUELLES

simons

• QUÉBEC PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO • LAVAL CARREFOUR LAVAL • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

ACTUALITÉS

COCKTAIL MORTEL

Un « sport » extrême

Certains jeunes sont « fiers » d'augmenter la quantité de drogues qu'ils consomment

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN
PANormandin@lesoleil.com

Mélanger les drogues représente un véritable sport extrême auquel s'adonnent certains jeunes, déplore le directeur du Centre d'aide et de prévention jeunesse (CAPJ) de Lévis, Richard Bégin.

Il constate que certains adolescents ressentent une fierté à augmenter la quantité de drogues qu'ils ingurgitent. « Ils se disent que la dernière fois, ils ont été capables de prendre trois speeds, alors la prochaine fois ce sera quatre. Mais, ce qu'ils ne savent pas, c'est si la concentration est la même d'une pilule à l'autre, note M. Bégin. C'est pas parce qu'elle a la même couleur et le même dessin dessus qu'elle est aussi forte. »

En se droguant ainsi, les jeunes veulent fuir la monotonie de leur quotidien. « Ce qu'ils veulent, c'est un effet rapide », résume Geneviève Lessard. Paradoxalement, une fois gelés, les jeunes se demandent toujours quoi faire. « Mais ils ont l'impression qu'ils font quelque chose en se droguant », rapporte la travailleuse de rue qui œuvre à casser cette mentalité.

Plus dangereux encore, certains découvrent les vertus des cocktails, beaucoup plus puissants. Mais aussi, beaucoup plus dangereux. « De la consommation, il y en aura toujours. Le problème, c'est quand les jeunes se mettent à faire des mélanges. Ils combinent des stimulants à des dépressants et c'est là que ça devient dangereux », résume Richard Bégin.

DE NOMBREUX CAS

Les exemples de cocktails explosifs ne manquent pourtant pas. En 2002, une femme de 32 ans est morte d'un arrêt respiratoire après avoir ingurgité du GHB, des amphétamines et de l'ecstasy dans un bar d'Alma. Deux ans plus tôt, un jeune homme de 20 ans s'est noyé après être tombé inconscient dans son bain. Il avait consommé de la bière, de la cocaïne et

du GHB. La même année, un jeune de Val-Bélair est décédé d'une intoxication massive de drogue chimique.

En un an à Lévis, la travailleuse de rue Geneviève Lessard a vu quelques cas dangereux, mais elle n'avait eu connaissance d'aucun décès. « Il y a eu un coma éthylique et une overdose, mais jamais la mort d'un jeune. »

Les intervenants du CAPJ remarquent depuis peu un nouveau phénomène inquiétant chez les jeunes. En fait, ils seraient de plus en plus nombreux à expérimenter des produits inconnus pour se procurer de nouvelles sensations. « Souvent, je demande aux jeunes ce qu'ils consomment et ils me répondent qu'ils ne le savent même pas, déplore Geneviève Lessard. Si au moins ils pouvaient s'assurer de la qualité de ce qu'ils prennent. »

L'approvisionnement de ces adeptes de la roulette russe médicale est plutôt facile puisqu'il leur suffit d'ouvrir la pharmacie familiale. Mieux encore, pour répondre à cette nouvelle demande, certains adolescents ont même commencé à vendre les médicaments qu'ils devraient prendre. Le Ritalin, notamment, aurait la cote sur le marché noir dans les écoles secondaires.

« Quelqu'un d'hyperactif, ça va le calmer. Mais quelqu'un de normal, ça va le stimuler, remarque M. Bégin. Et souvent, le produit va être mélangé avec de l'alcool. » Et ces produits en libre circulation deviennent alors de véritables bombes à retardement pour les jeunes.

Et la prévention peut souvent rien y faire, comme en témoigne la témérité des deux jeunes Lévisiens durant les Fêtes. Quelques semaines auparavant, un policier a effectué une présentation à l'école Champagnat sur les dangers de la drogue. Force est de constater que la leçon n'a pas porté auprès de deux élèves. « Malheureusement, maintenant, le timing est très bon pour en parler, dit Richard Bégin. Je dis "malheureusement" parce que les jeunes ont un exemple frais en tête. »

Médicament dangereux pour les moins de 18 ans

ÉLISABETH FLEURY
EFleury@lesoleil.com

Santé Canada ne recommande pas l'utilisation du Duragesic (fentanyl transdermique) chez les jeunes de moins de 18 ans. Dans son *Bulletin canadien des effets indésirables* d'octobre dernier, il mentionne avoir reçu deux notifications de décès d'adolescents à qui on avait prescrit ce médicament.

Dans un des cas, on avait prescrit à une adolescente de 15 ans des timbres de Duragesic 25 (pour 25 microgrammes par heure) pour soulager ses maux de tête chroniques. Elle a été découverte inerte et en dépression respiratoire 21 heures après une première et seule application. Réanimée, elle est morte deux jours plus tard.

Dans le deuxième cas, un adolescent de 15 ans à qui on avait également prescrit du Duragesic 25 a été retrouvé en dépression respiratoire 14 heures après l'application du premier timbre.

Le fentanyl est un opiacé de synthèse 100 fois plus puissant que la morphine. Commercialisé au Canada depuis 1992, il est indiqué dans le traitement des douleurs chroniques chez les patients nécessitant une analgésie continue.

« Les patients et leurs soignants devraient être instruits à reconnaître les symptômes d'une toxicité grave liée aux opioïdes comme l'hypoventilation et le trouble cognitif », écrit Santé Canada dans son *Bulletin des effets indésirables* du mois d'octobre.

« Au Québec, c'est la première fois que j'entends parler d'intoxications

liées à la prise de ce médicament par des jeunes en manque de sensations fortes. J'espère que ce n'est pas une nouvelle mode! », laisse tomber le Dr René Blais, du Centre antipoison.

DÉPRESSION RESPIRATOIRE

Dans un cas de surdose liée à l'utilisation de fentanyl, il faut d'abord faire respirer la personne, dit le Dr Blais. « Ce médicament a pour effet de provoquer une dépression respiratoire, explique-t-il. On commence par donner de l'oxygène au patient et, s'il y a lieu, on lui donne du Naloxone comme antidote pour compléter le traitement. C'est quelque chose qui se traite bien si c'est pris à temps. »

Claude Rouillard, professeur de médecine à l'Université Laval, ne se surprend pas que des jeunes aient utilisé le fentanyl de façon « récréative ». « De plus en plus, il y a une banalisation des drogues chimiques. Malheureusement, les jeunes ne les considèrent pas comme des drogues dangereuses. »

Selon la pharmacienne Lise Lefebvre, consultante pour l'Institut national de santé publique, « le fentanyl n'a pas besoin du cannabis pour causer une intoxication. Mais c'est sûr que les deux ensemble, c'est encore pire ». Lorsqu'on mélange le fentanyl et le cannabis, l'effet du dernier est amplifié et dure plus longtemps.

M^{me} Lefebvre se souvient que des décès ont été rapportés aux États-Unis il y a quelques années après que des trafiquants de drogue eurent vendu du fentanyl à des clients qui croyaient acheter de l'héroïne.



Les jeunes rencontrés dans les parcs près de l'école secondaire Champagnat, à Lévis, que fréquentaient les deux victimes, étaient tous au fait du décès de l'adolescent. Pourtant, plusieurs ne semblaient pas bouleversés du tout par ce drame.

Le CAPJ craint la banalisation

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN
PANormandin@lesoleil.com

■ Le Centre d'aide et de prévention jeunesse (CAPJ) de Lévis craint que les jeunes banalisent la mort du jeune Carl Duchesneau, survenue durant le temps des Fêtes. Pourtant, ce décès lié à la consommation de fentanyl et de cannabis illustre le cocktail explosif que représente le mélange des drogues.

« L'impact chez les jeunes autour de l'adolescent décédé va être très fort », estime Richard Bégin, directeur du CAPJ. Toutefois, il risque d'être plutôt faible chez d'autres qui pourraient pourtant tirer une bonne leçon de cette mésaventure. « Il y en a qui vont se dire qu'il est mort parce qu'il n'était pas tough », prévient M. Bégin.



« Il y en a qui vont se dire qu'il est mort parce qu'il n'était pas "tough" », prévient Richard Bégin, directeur du Centre d'aide et de prévention jeunesse.

Le fentanyl, populaire en Europe, pas au Canada

ÉLISABETH FLEURY
EFleury@lesoleil.com

Si le fentanyl est de plus en plus populaire auprès des trafiquants et des toxicomanes d'Europe et d'Asie, il semble que ce ne soit pas le cas au Québec et au Canada.

Ni la GRC, ni la Sûreté du Québec, ni la police de Québec, ni la police de Lévis n'ont entendu parler du fentanyl comme d'une drogue prise par les trafiquants et les toxicomanes.

En Europe, les autorités s'inquiètent de la croissance du trafic de fentanyl. « Récemment, des saisies ont été rapportées dans quelques pays bordant la mer Baltique et dans la Fédération de

Seule travailleuse de rue sur le territoire de l'ancienne ville de Lévis, Geneviève Lessard aura la difficile tâche au cours des prochaines semaines de sensibiliser les jeunes au sort des deux adolescents victimes de leur témérité.

La travailleuse de rue donne l'exemple d'un jeune mort récemment à cause de la vitesse. Certains ont attribué son décès à son manque de talent comme chauffeur au lieu de prendre conscience du danger. « J'ai été estomaquée d'entendre qu'il est mort parce qu'il était "poche" au volant », dit Geneviève Lessard.

LE SOLEIL a d'ailleurs pu constater le phénomène lors d'une visite des parcs des environs de l'école secondaire Champagnat, à Lévis, que fréquentaient les deux victimes. Plusieurs jeunes, tous au fait du décès de l'adolescent, ne semblaient pas bouleversés du tout. Ils s'interrogeaient plutôt sur le mode d'ingestion de la substance mortelle, le fentanyl. Se sont-ils piqués? Ont-ils fumé? Les rumeurs allaient bon train hier.

Sillonant les rues à bord de la caravane La Zone du CAPJ, Geneviève Lessard devra donc confronter les jeunes à leur propre consommation

pour leur faire comprendre les dangers qui les guettent. « Je vais leur demander comment ils ont réagi et s'ils ont déjà fait des mélanges comme ça. C'est quand ils font le lien qu'ils comprennent que ce qu'ils ont fait n'était pas brillant », dit-elle.

Toutefois, il ne faut pas se tromper, plusieurs seront grandement touchés par ce drame, même s'ils ne connaissent pas du tout les deux victimes. Les réactions peuvent en effet varier d'une totale indifférence à une plus grande déprime. « Il y en a qui réagissent très mal juste en apprenant qu'un proche a une maladie », rappelle Geneviève Lessard.

D'où l'importance d'assurer le suivi des jeunes. D'ailleurs, la travailleuse de rue affirme d'ores et déjà que la mort de l'adolescent et les séquelles avec lesquelles son ami devra vivre le reste de ses jours figureront au nombre de ses sujets de conversations.

Ce drame survenu le 31 décembre tombe toutefois à un bien mauvais moment. Six jours après la mort du jeune, le CAPJ apprenait tout juste hier ce nouveau cas de consommation abusive de drogues. À peine de retour des vacances des Fêtes, la travailleuse de rue Geneviève Lessard a immédiatement entrepris une nouvelle tournée de « ses places » pour parler aux jeunes.

De plus, l'hiver représente une période beaucoup plus difficile pour rencontrer des jeunes pour la simple et bonne raison qu'ils sortent moins souvent dans les parcs. En décembre, Geneviève Lessard a rencontré environ 120 jeunes, alors qu'elle en voit habituellement près de 200 chaque mois.

Russie. La Suède a effectué deux saisies de fentanyl en 2002 et 23 en 2003. En Estonie, le fentanyl est apparu sur le marché des drogues en tant que substituts de l'héroïne à la fin de l'année 2001. (...) LOICS a rapporté une récente saisie de 41 kg de fentanyl en Ukraine et le démantèlement de trois laboratoires où la substance était synthétisée », peut-on lire dans le *Rapport 2004 sur l'état du phénomène de la drogue dans l'Union européenne et en Norvège*.

« La vigilance est de mise étant donné que cette drogue peut passer inaperçue, en particulier si elle est mélangée à de l'héroïne pour augmenter sa puissance globale, est-il en-

core écrit. En outre, certains rapports isolés signalent l'usage de produits dérivés du fentanyl. Par exemple, en Grèce, (...) des consommateurs de drogue ont extrait du fentanyl de timbres analgésiques Duragesic. »

Le mystérieux gaz utilisé par les forces russes contre les terroristes lors de la prise d'otages dans un Théâtre de Moscou était un dérivé du fentanyl. Quelque 127 des 129 otages qui avaient trouvé la mort avaient succombé aux effets de ce gaz.

Les 25 membres de l'Ordre du Temple solaire qui ont péri dans le chalet suisse de Salvan avaient ingurgité un cocktail mortel composé de trois médicaments, dont le fentanyl.

WJR
SAVARD
BOUTIÈRE • JOAILLIER • DIAMANTAIRE
2485, chemin Saint-Louis, Sillery
418 653-3115

Solde de janvier

De nombreux rabais vous attendent sur toute la collection de bijoux exclusifs d'importation et sur notre sélection de montres

Rabais
20% à 50%

Pendentif en or
18 carats blanc, serti d'une perle noire
facettée de Tahiti et de diamants



Création
Hélène Savard

RAZ-DE-MARÉE DANS L'Océan Indien

Unis dans une course contre la montre

La conférence de Jakarta s'entend sur l'urgence de l'aide

MIKE CORDER
Associated Press

■ JAKARTA (AP) — Dans leur déclaration finale, les dirigeants des pays et organisations participant à la conférence extraordinaire de Jakarta se sont engagés hier à travailler ensemble pour aider les régions riveraines de l'océan Indien dévastées par les tsunamis du 26 décembre, soulignant qu'ils devaient gagner une course contre la montre afin de secourir les rescapés avant qu'ils ne succombent à des épidémies.

Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a exhorté les donateurs à verser immédiatement les milliards qu'ils ont promis. Le bilan de 150 000 morts pourrait doubler si des maladies apparaissent dans les camps de réfugiés bondés, faute de conditions sanitaires convenables, a-t-il prévenu.

Pendant une journée, les dirigeants d'une vingtaine de pays — sinistrés ou donateurs — se sont rassemblés en Indonésie, où la vague géante s'est montrée la plus meurtrière. Près de 4,9 milliards \$ ont déjà été promis pour aider les rescapés. L'ONU souhaite que, contrairement à ce qui s'est produit après d'autres catastrophes naturelles, les généreux donateurs tiennent parole.

Dans leur déclaration finale, les délégués se sont engagés à mettre sur pied un système d'alerte aux tsunamis dans l'océan Indien — système qui n'existe pas encore — pour que les habitants des zones côtières aient le temps de se réfugier en hauteur lors du prochain raz-de-marée.

«Ce ravage sans précédent requiert une réaction mondiale sans précédent pour aider les gouvernements nationaux à faire face à une telle catastrophe», estiment-ils dans leur déclaration conjointe.

D'après eux, la reconstruction pourrait prendre jusqu'à 10 ans.

Kofi Annan a demandé aux pays donateurs de canaliser 2,1 milliards \$ vers les Nations unies pour l'assistance humanitaire, dont 1,2 milliard d'aide d'urgence.

Organisée par l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN), qui regroupe 10 pays, la conférence s'était ouverte hier matin par une minute de silence en hommage aux victimes.

«Des communautés entières ont disparu», a souligné Kofi Annan. «Le désastre a été si brutal, si rapide et si étendu que nous luttons toujours pour le comprendre.»

Pour le secrétaire général de l'ONU, il faut que «les promesses (de dons) soient converties en cash rapidement (...) C'est une course contre la montre».

BILAN

Le responsable onusien a en outre déclaré que le bilan des victimes de la catastrophe risque de dépasser les 150 000 morts. Pour l'heure, le bilan officiel provisoire s'élève à au moins 146 000 morts, dont 94 200 rien qu'en Indonésie et des milliers de disparus dans les pays riverains.

«Cent cinquante mille personnes courent un risque extrême si une épidémie se déclenche dans les régions affectées», a averti le Dr Lee Jong-wook, directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Pour le président indonésien Susilo Bambang Yudhoyono, les tsunamis du 26 décembre sont «la catastrophe naturelle la plus destructrice, de mémoire d'homme».

VULNÉRABLES

«Nous ne devons plus jamais nous retrouver aussi vulnérables et aussi exposés», a lancé le ministre thaïlandais des Affaires étrangères, Surakiart Sathirathai. «Il est tout à fait prouvé qu'une alerte 10 minutes à l'avance peut sauver des centaines de vies.»

Le président indonésien, Susilo Bambang Yudhoyono, a souligné qu'il ne fallait pas regarder à la dépense pour mettre en place un système d'alerte aux tsunamis. «En tant que communauté internationale, nous ne devons pas compter aujourd'hui combien ça coûte, afin qu'à l'avenir nous n'ayons pas à compter les vies perdues.»

Tokyo entend contribuer à la mise en place de ce type de système d'alerte, qui existe déjà dans l'océan Pacifique.

Par ailleurs, les délégués de Jakarta ont souhaité dans leur déclaration finale que les Nations unies coordonnent l'aide humanitaire aux pays sinistrés. Washington qui, après les tsunamis, avait voulu remplir cette mission avec d'autres pays, a reculé. Le secrétaire d'État américain, Colin Powell, a dit hier que les États-Unis laissaient l'ONU s'en occuper.

Les délégués se sont engagés à mettre sur pied un système d'alerte aux tsunamis dans l'océan Indien



Un petit réfugié sri-lankais se tient devant un camion de la Croix-Rouge.



Les militaires canadiens sont partis hier de la base de Trenton, en Ontario, emportant des vires et du matériel.

La DART s'envole finalement pour le Sri Lanka

SUE BAILEY
Presse canadienne

TRENTON, Ontario (PC) — Des membres de l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe (DART) des Forces armées canadiennes ont quitté hier la base militaire de Trenton, en Ontario, en direction du Sri Lanka, emportant avec eux l'approvisionnement et le matériel nécessaires afin de venir en aide à la population de ce pays frappé par les tsunamis du 26 décembre.

Plus tôt en journée, un appareil chargé de tonnes de matériel avait précédé la DART, alors que la mission de secours canadienne, dotée d'un budget de plusieurs millions de dollars, se mettait finalement en branle.

Le premier avion transportait des centaines de palettes d'eau embouteillée, plusieurs véhicules de transport, des fournitures médicales ainsi que d'autre matériel n'ayant pour

l'essentiel pas servi depuis le précédent déploiement de l'équipe, en 1999, à la suite d'un tremblement de terre en Turquie.

Les 200 membres de la DART passeront au moins six semaines au Sri Lanka, où plus de 30 000 personnes ont péri après que d'immenses vagues provoquées par un tremblement de terre survenu dans l'océan Indien eurent frappé la rive, emportant tout sur leur passage.

Le ministre de la Défense nationale, Bill Graham, dont l'arrivée à la base de Trenton depuis Toronto a été retardée par des chutes de grésil et de neige, a prononcé une brève allocution en présence des membres de la DART, avant le départ de ces derniers à bord d'un appareil Airbus.

«Une tâche difficile vous attend», a-t-il déclaré.

FIERTÉ

«Je suis fier de vous, a ajouté le ministre. Et je sais que les Canadiens seront fiers de votre travail.»

À la suite de son intervention, M. Graham s'est mêlé aux troupes, leur souhaitant bonne chance et acceptant de se faire prendre en photo avec eux.

La plupart des membres de l'équipe ont quitté le Canada hier, les autres devant les suivre dimanche.

La DART sera déployée à Ampara, le long de la côte sud-est du Sri Lanka, secteur durement touché où plus de 10 000 personnes ont péri et quelque 150 000 autres sont actuellement sans domicile.

Une équipe de reconnaissance se trouve déjà sur place afin d'évaluer l'état des routes, dont plusieurs ont été emportées par les flots, rendant les transports très difficiles.

L'équipe de l'armée canadienne passera six semaines en Asie du Sud

Élan québécois vers l'adoption internationale

Les organismes sur le terrain ferment la porte, pour le bien des enfants

LOUISE LEMIEUX
Llemieux@lesoleil.com

Depuis le 29 décembre, le Secrétariat à l'adoption internationale du Québec a reçu 116 appels, trois fois plus que d'habitude, de la part de parents prêts à offrir leur cœur et leur maison à un enfant orphelin victime des tsunamis du 26 décembre.

En Allemagne, l'association d'adoption internationale Terre des hommes a reçu 10 fois plus de demandes sur les orphelins étrangers depuis le 26 décembre, date des tsunamis meurtriers.

Les Québécois — et les Allemands — auront beau avoir le cœur sur la main, il est hors de question d'envisager l'adoption internationale des enfants victimes des tsunamis dans le Sud-Est asiatique pour le moment. Si adoption de ces enfants il y a, ce ne sera pas avant deux ans. L'adoption par un membre de la famille élargie de l'enfant habitant le Québec pourrait faire exception à cette règle.

Deux ans, c'est le temps qu'il faudra aux autorités des pays concernés pour s'assurer que les enfants sont bel et bien orphelins. Les autorités s'attendent à ce que la plupart des enfants soient pris en charge par la famille élargie ou les orphelins du pays.

De toute façon, une adoption trop hâtive serait néfaste pour les enfants, rendrait problématique leur attachement à leurs parents adoptifs, explique Michelle Bernier, travailleuse sociale spécialisée en adoption internationale. «Ce serait prématuré de transplanter ces enfants au Québec maintenant. Ils ont autre chose à vivre, et pour cela ils doivent être maintenus dans un milieu de vie qu'ils connaissent. Ils ont bien assez de vivre leur deuil. Ce serait irresponsable de les changer de culture et de climat. Une adoption maintenant, c'est seulement à l'adulte que cela ferait plaisir.»

De plus, ajoute M^{me} Bernier, une adoption internationale, ça ne se fait pas sur le coup de l'émotion. «Les enfants le sentiraient, en voudraient rapidement à leurs parents adoptifs», souligne la travailleuse sociale. Le choix du pays de l'enfant à adopter doit aussi être mûrement réfléchi.

Mardi, la ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, Michelle Courchesne, avait déclaré que

le Québec pourrait accélérer le processus d'adoption d'orphelins victimes des tsunamis par des familles québécoises. C'était mal connaître le dossier de l'adoption internationale.

Hier, le Secrétariat à l'adoption internationale a rappelé par voie de communiqué que «le Québec adhère aux lignes directrices établies par la communauté internationale quant à l'aide devant être fournie aux enfants en cas de catastrophe naturelle». Ces règles prévoient que l'adoption est la dernière solution envisagée pour ces enfants, et deux ans doivent s'écouler avant qu'on y ait recours, pour s'assurer que l'enfant est bel et bien orphelin.

De toute façon, l'Indonésie, le pays le plus frappé par les tsunamis, a interdit la sortie du territoire aux enfants de moins de 16 ans et limité l'adoption par des étrangers à ceux vivant dans le pays depuis au moins deux ans. La Thaïlande, de son côté, n'accepte plus de dossiers d'adoption depuis 2003, l'Inde est fermée à l'adoption internationale et, en Malaisie, seuls les étrangers résidant sur place peuvent adopter.

NÉCESSAIRES ENTENTES

Pour procéder à des adoptions internationales, il faut des ententes entre les pays. Or, actuellement, il n'existe aucune entente entre le Québec, l'Indonésie et le Sri Lanka, précise Dominique Breton, porte-parole du ministère de la Santé et des Services sociaux.

«Dans les pays musulmans soumis aux principes du Coran, l'adoption n'existe pas. Ces pays ne sont donc pas ouverts à l'adoption internationale. Pour les autres pays, on ne peut pas arriver avec nos gros sabots. Il faut surtout minimiser le déracinement de ces enfants, ils sont déjà assez traumatisés comme ça», dit M^{me} Breton.

La meilleure façon d'aider les enfants de l'Asie du Sud-Est, c'est encore de faire une contribution aux différents organismes.

L'AMIE, par exemple, un organisme voué aux enfants dont ceux du Sri Lanka et basé à Québec, recueille les dons depuis le début de la semaine (1 877 653-2409 ou www.amie.ca)

Sur les 729 adoptions internationales au Québec l'an dernier, 27 enfants sont arrivés de Thaïlande et 359 de Chine.

RAZ-DE-MARÉE DANS L'Océan Indien



La force du raz-de-marée a été telle que des cercueils enterrés dans le cimetière du village de Pandruppu au Sri Lanka ont été déplacés jusque sur la plage.

Réfugiés dans l'attente

KARIM BENESEAÏH
La Presse

« J'ai peur. Il y a deux cadavres dans notre maison et il faut aller les sortir de là. Vous ne voulez pas venir avec nous? »

Sitiramman, une jeune fille de 16 ans toute menue et parquée depuis une semaine dans un vaste camp de réfugiés au nord de l'Indonésie, n'arrivait pas à se résoudre, hier, à aller accomplir cette tâche peu ragoutante. On la comprend. Elle et son père Abubaccar, les seuls survivants d'une famille qui comptait six membres, cherchaient par tous les moyens à se rendre à leur village, Lampasa Kota, en banlieue de Banda Aceh, détruit par un tsunami. À cet endroit les attend leur maison dévastée, dans laquelle on leur a dit la semaine dernière qu'il y avait les corps de deux étrangers.

Sitiramman explique en anglais et en arabe, deux langues qu'elle maîtrise honnêtement, qu'il faut « absolument nettoyer la maison ». Impossible, au-delà de cette réponse, de comprendre pourquoi elle ne laisse pas cette tâche aux militaires qui s'activent depuis plus d'une semaine dans le secteur. Cette hâte est d'autant plus incompréhensible qu'elle et son père ne comptent pas se réinstaller dans la maison. « Vous avez une voiture? Vous pouvez nous accompagner? Il nous faut des bras, tous nos amis sont morts. »

Le père sort des gants et un masque de chirurgien pour montrer qu'il a les outils nécessaires. Même s'ils sont dans le dénuement le plus complet, le père et la fille se font un devoir d'offrir à boire et à manger aux étrangers qu'ils accueillent pour quelques minu-

tes sous leur tente. Il faut malheureusement refuser, les risques de contamination sont trop grands. Chaque jour, la vingtaine de réfugiés groupés sous une bâche de plastique reçoit trois kilos de riz. À peine 150 grammes par personne. « Nous n'avons pas d'argent, alors nous mangeons une fois par jour, explique Sitiramman. Parfois, quelqu'un nous donne un poisson ou des légumes. »

Sitiramman et Abubaccar sont parmi les quelque 60 000 réfugiés installés dans des camps de fortune autour de Banda Aceh. Leur camp, Matai, est probablement le mieux équipé de la région. Les 3000 personnes entassées dans des tentes reçoivent la visite régulière de travailleurs humanitaires qui leur apportent de l'eau, des vivres et des vêtements. Ils ont même droit à toute une escouade de médecins, 26 Jordaniens qui se sont installés à deux pas, dans les locaux abandonnés de la télévision nationale indonésienne, TVRI.

Quel lien entre la Jordanie et l'Indonésie? Aucun, convient le médecin en chef du groupe, Hani Shakatre, si ce n'est la vocation proverbiale des Jordaniens pour l'aide internationale. « Nous avons des groupes de médecins entre autres au Sierra Leone, au Libéria, dans la bande de Gaza, en Afghanistan et à Fallouja. Nous sommes un petit pays qui a des ressources limitées, mais nous faisons beaucoup pour venir au secours des autres. » La situation de « ses » réfugiés, convient-il sans détour, est « mauvaise, inacceptable ». Et il s'agit du meilleur camp de la région. « Il n'y a pas de toilettes, il y a des déchets partout. Nous avons été obligés de fermer les robinets des conte-

neurs, les gens gaspillaient l'eau pour n'importe quoi, des douches, nettoyer leurs chaussures. »

MANTEAUX ET GANTS EN SURPLUS

Devant une porte grillagée, une foule s'est amassée. Dans la pièce fermée, on aperçoit des ballots de vêtements, gracieuseté de donateurs internationaux. Un adolescent a arraché une longue branche et tente de subtiliser une pièce de vêtement. Tout à coup, on entend des vivats : il a réussi à attraper un objet précieux, un drap. Les femmes se l'arrachent avant que l'une d'elles réussisse à quitter les lieux avec son butin.

Autour des gens, des dizaines de vêtements traînent sur le sol, certains complètement incongrus : des manteaux, des bottes fourrées, des gants. Un petit garçon porte un chandail arborant le numéro 10 et le nom du footballeur français Zidane. Une fillette a mis la main sur un chandail italien arborant le message : « We are the members of the marine club ».

« C'est un grave problème : les gens envoient un peu n'importe quoi comme vêtements, et beaucoup d'entre eux sont inutiles ici, précise Mona Lacro, coordonnatrice d'Oxfam, que nous avons accompagnée hier. En fait, les réfugiés ici ont besoin de sous-vêtements et de soutiens-gorge. Et d'argent. »

À Banda Aceh, Oxfam a pris trois camps de réfugiés sous son aile et se consacre essentiellement à une tâche :

installer des latrines. Après Matai, il est temps de visiter un autre camp, Anak Banghar. Dès le premier coup d'œil, on constate que les 3200 réfugiés sont dans une situation plus que précaire. Les 150 grammes de riz deviennent ici à peine 100 grammes. Des groupes d'une quarantaine de personnes sont protégés par de pitoyables toiles de papier ciré.

Tous ces réfugiés sont des fermiers et des pêcheurs provenant d'une île au nord de Sumatra, Pulo Aceh. Il n'en reste pratiquement rien, dit un jeune homme de 19 ans, Mustadha. « Nous ne pourrions plus revenir, il n'y a plus de maison, plus de ferme, rien. L'île a été coupée en trois, la mer a laissé des rivières de 100 mètres. J'ai perdu trois frères. Maintenant, je suis bénévole. J'aide les autres comme j'aurais voulu aider mes frères. »

Mustadha fait partie de ces petits groupes de réfugiés qui ont décidé d'améliorer les conditions de vie de leurs concitoyens. Il a procédé jusqu'à mercredi à un recensement et commençait hier la construction de latrines. « Je finis tard, alors je dors parfois dehors, sur une table, pour ne pas réveiller ma famille sous la tente », explique-t-il.

À Matai également, quelques réfugiés ont décidé de prendre les choses en main. Sur la pelouse, au moment de notre passage, une jeune femme voilée avait repris son ancien rôle de maîtresse d'école et donnait un cours à une vingtaine d'enfants. En la voyant, Sitiramman avoue regretter par-dessus tout la destruction de sa propre école, la Islamic Boarding School. « Je veux aller au Caire étudier, à l'Université Al-Azhar, annonce-t-elle. Ou encore au Canada. Vous pouvez m'emmener? »



Cette femme indienne pleure la mort de ses trois enfants.

Asie. Pour Haïti, le gouvernement a donné 200 000 \$ en argent, et calcule avoir aidé sur le terrain à hauteur de 5 millions \$.

M^{me} Courchesne n'était pas en mesure de chiffrer l'aide que pourrait en-

voyer la province avant que l'évaluation des besoins ne soit complétée. « Est-ce que ça sera 5 millions \$, 8 millions \$? C'est trop tôt pour le dire. Il n'y a pas de plafond qui est fixé pour l'instant », concède-t-elle.

EN BREF

Martin se rendra en zones sinistrées

■ OTTAWA — Le premier ministre fédéral Paul Martin se rendra plus tard ce mois-ci dans deux des pays ravagés par les tsunamis survenus dans le Sud-Est asiatique, où des Canadiens ont perdu la vie. M. Martin passera une journée en Thaïlande et une autre au Sri Lanka, a fait savoir son cabinet, hier, à Ottawa. Ces escales, dont la première est prévue le 16 janvier, ont été ajoutées au voyage d'affaires en Asie qui figurait déjà au programme du premier ministre. Ce dernier se rendra également en Inde, au Japon, en Chine ainsi qu'à Hong-Kong. D'autre part, Paul Martin et la gouverneure générale, Adrienne Clarkson, prendront la parole dans une cérémonie commémorative demain, à midi, pour rendre hommage aux victimes des tsunamis. *PC*

Ottawa aurait pu dévoiler la liste des disparus

■ OTTAWA — Le premier ministre Paul Martin et son ministre des Affaires étrangères, Pierre Pettigrew, ont décidé de ne pas rendre publique la liste des Canadiens portés disparus à la suite des tsunamis meurtriers, mais une clause de la Loi sur la protection des renseignements personnels leur aurait permis. Selon la loi, les dirigeants des institutions gouvernementales peuvent publier des informations personnelles sans le consentement de la personne visée si la divulgation l'avantage ou s'il y a un intérêt public pressant qui s'avère plus important que la violation de la vie privée de la personne en question. Officiellement, au moins cinq Canadiens ont perdu la vie dans le tsunami. Selon les renseignements obtenus par des médias et des familles, Gilles Bouchard, 58 ans, de l'Outaouais, Rebecca Clark, 32 ans, d'Annapolis Royal, en N.-É., Mathieu Lafond, 28 ans, de Repentigny, Anaëlle Plourde, six mois, et June Kander, 77 ans, de Québec, auraient péri. *PC*

THAÏLANDE Pas d'étrangers enterrés dans les fosses communes

■ BUANG MUAN — Aucun ressortissant étranger ne semble avoir été enterré en Thaïlande dans des fosses communes avec des victimes du tsunami du 26 décembre, ont déclaré hier des responsables thaïlandais. Le ministre allemand des Affaires étrangères a demandé au gouvernement thaïlandais des informations après un reportage du magazine *Der Spiegel* selon lequel 600 victimes, dont 300 Européens, ont été inhumés dans une fosse commune à Bang Muan, localité au nord de la région de Khao Lak. Le médecin a démenti hier cette information. « Non, seuls des cadavres thaïlandais sont enterrés là, a-t-il déclaré. Nous pratiquons un examen minutieux et quand nous ne pouvons pas identifier certains corps, nous les enterrons dans un endroit spécial. » Des cadavres ont ainsi été stockés dans des wagons frigorifiques. *AP*

Les risques d'épidémie reculent

■ GENÈVE — L'afflux d'aide médicale dans les zones sinistrées a permis de réduire les risques d'épidémie, mais la menace n'est pas totalement écartée pour autant, a annoncé hier l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Des cas de diarrhées, de maladies respiratoires et de peau et des traumatismes psychologiques ont été recensés, mais il n'y a pas eu d'épidémie majeure dans la province indonésienne d'Aceh, la région la plus touchée par les raz-de-marée, a souligné l'OMS. « Toutefois, il est clair que le risque (...) existe encore », a prévenu l'Organisation. Et à plus long terme, il pourrait y avoir une recrudescence du paludisme et de la fièvre dengue dans la région. *AP*

13 000 soldats américains en Asie

■ WASHINGTON — L'engagement massif de l'armée américaine dans l'aide aux victimes des raz-de-marée en Asie offre l'opportunité aux États-Unis de renforcer leur présence dans cette région, notamment dans l'optique de la lutte antiterroriste, selon des experts. Soutenus par des dizaines de navires, d'avions et d'hélicoptères, plus de 13 000 soldats américains ont été déployés pour aider l'Indonésie, la Thaïlande et le Sri Lanka, les pays les plus affectés par la catastrophe. Menant sa plus grosse opération en Asie depuis la fin de la guerre du Vietnam, l'armée américaine pourrait demeurer sur place pendant six mois, prévoient des experts. *AFP*

Courchesne défend le « choix » de Québec

MYLÈNE MOISAN
MMoisan@lesoleil.com

« Première province à donner de l'argent », Québec ne bonifiera pas son chèque de 100 000 \$, mais la note finale sera bien supérieure. « On ne met pas de plafond », a dit hier la ministre Michelle Courchesne, qui promet que la province donnera un sérieux coup de pouce à la reconstruction.

« On a fait le choix de participer à la reconstruction par notre expertise, en envoyant des équipes dans différents secteurs, que ce soit hydro-Québec ou d'autres. Au lieu de faire un chèque, on veut s'impliquer. C'est sûr que l'aide sera accrue, c'est vers là qu'on se tourne et ça, ça finit par être de l'argent. Le Québec aura la fierté d'avoir participé », a promis la ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration en entrevue téléphonique, hier en fin d'après-midi.

Un peu avant, vers 16 h 30, M^{me} Courchesne s'est entretenue avec la douzaine de députés libéraux disponibles, certains d'entre eux ayant de sérieuses réserves sur le montant de l'aide consentie jusqu'ici par Québec. « Ils ont émis leur opinion, s'est contenté de réagir la ministre Courchesne. Mais tout le monde est d'accord avec l'objectif d'aider à la reconstruction. »

Jusqu'ici, le gouvernement du Québec a donné 100 000 \$ en argent à la Croix-Rouge en plus d'avoir consenti à certains aménagements fiscaux,

entrepris des démarches pour faciliter l'adoption d'orphelins et « aplani toutes les difficultés pour le parrainage », en étendant, entre autres, le concept de famille à la famille élargie. Cet assouplissement permet donc à certaines personnes touchées par le cataclysme de venir plus rapidement rejoindre la parenté déjà établie au Canada.

Si les gens ont l'impression que le Québec est pingre, « c'est à cause des journalistes qui ne *spinnet* que ça », argue M^{me} Courchesne, qui constate que « ça marque les esprits, c'est sûr ». Cela dit, le gouvernement n'entend pas donner plus d'argent sonnante, étant déterminé à donner un coup de main sur le terrain, comme il l'avait fait à Haïti. « Aux États-Unis, est-ce qu'on compare la contribution de l'Oregon à celle du Kansas? Pourquoi on fait ça ici? » s'est questionnée la ministre, appelée hier encore à justifier pour une énième fois l'aide financière du Québec.

M^{me} Courchesne a servi une mise en garde à ceux qui seraient tentés de comparer le drame des Haïtiens des Gonaïves, soufflés cet automne par un ouragan, à celui qui a frappé l'Asie du Sud-Est au lendemain de Noël.

« Même s'il n'y a pas eu 150 000 morts, ce qui est arrivé en Haïti est extrêmement dramatique, en raison notamment de la destruction complète. Et ils n'ont pas, eux, le soutien international, comme en

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS



Le Bonhomme nouveau a tout de même réussi à lever la patte honorablement.

Bonhomme s'enflamme!

Le 51^e Carnaval est lancé sous le thème du feu

ANNE-MARIE VOISARD
AMVoisard@lesoleil.com

■ Bonhomme Carnaval a bel et bien pris possession de la clef de Québec, hier matin. « Je suis toujours là quand il le faut », a dit la mascotte enveloppée de blanc, qui s'est engagée auprès du maire Jean-Paul L'Allier à la rendre le 5 novembre, veille des élections municipales.

Le 51^e Carnaval, lui, va se dérouler comme prévu, du 28 janvier au 13 février. Mais, dès maintenant, Bonhomme se lance dans le rythme infernal des apparitions en public. C'est parti ! On a pu le constater, hier au théâtre Impérial, alors qu'il présidait au lancement de la programmation. « Je marche sur des charbons ardents », a-t-il avoué, faisant du même coup allusion au thème du Carnaval, le feu, et à son inexpérience. Comme on sait, Bonhomme est une nouvelle recrue. Ceux qui avaient l'habitude de tenir le rôle, au nombre de cinq, se sont désistés en pleine période des Fêtes.



Lucifer et l'un de ses suppôts

Bonhomme (qui n'était pas, hier, Sylvain Gagné, comme on l'avait annoncé, mais un autre substitut) a quand même levé la patte honorablement, et exécuté quelques pas de danse. Au micro, sa voix était forte, mais on le sentait un peu à court de souffle, sans doute à cause de la nervosité. « Le Carnaval n'est pas prêt de s'éteindre », a-t-il promis. Au contraire. « Bonhomme s'enflamme... et, non, il ne se syndicalise pas. » L'affirmation vise directement le conflit qui a conduit à la rupture des relations entre la direction du Carnaval et ses ex-Bonhomme et escortes.

SOUS LE SIGNE DU FEU

N'empêche ! La fête aura lieu. Nouveauté cette année. Il y a un thème, le feu, a annoncé le président, Yvon Hudon. Le spectacle d'ouverture en témoignera. La troupe torontoise Circus Orange, spécialisée dans les effets pyrotechniques, en fera voir de toutes les couleurs. Sera présent aussi le groupe Colectivo. C'est à 19 h, le 28, à la place Hydro-Québec (D'Youville). Un dénommé La Prise informe aussi que là se tiendra, le samedi 5 février, le petit déjeuner western de Calgary.

Plus haut, en montant vers la colline parlementaire, se situe la place Loto-Québec, où s'élève le palais de glace. Cette année, on lui donne une allure médiévale, inspirée, paraît-il, des cathédrales.

Et encore plus haut, sur les Plaines, on atteint la place Desjardins, nouvellement réaménagée. S'y trouve le site de la nation crie. Et tout près, la tente Metro, lieu de soirées endiablées. C'est là, notamment, que se tiendra le spectacle de clôture avec Alain-François, son violon et ses complices.

Le Carnaval accueille aussi un invité international. Il s'agit de la Bavière. Le groupe Hoehzweisler Schmiss promet, avec sa musique enlevante, de faire sauter les foules. La bière fera concurrence au caribou.

Les enfants ne seront pas en reste. Le village M. Christie/Kraft, du nom d'un important commanditaire, leur sera ouvert sur les Plaines. Pour les accueillir, deux personnages ont la vedette, M. Orange et Ketchup. Un imbroglio s'est produit lorsque Lucifer, l'animateur de la cérémonie d'hier, a négligé d'inviter sur scène Jean-Pierre Roy, qui devait discourir sur cette partie de la programmation. On a dû lui signaler l'oubli, lui faire de grands signes depuis les coulisses... assez pour le déconcentrer. Lucifer a déclaré à brûle-pourpoint : « Bonhomme tire le diable par la queue, le pauvre. »

Le maire L'Allier a, pour sa part, indiqué que la rumeur voulait que la bactérie *C. difficile* menace le roi de la fête. Mais il s'est fait rassurant. Bonhomme est robuste. Heureusement d'ailleurs car il aura à affronter « l'homme le plus fort au Canada », Hugo Girard. Une compétition de souque à la corde s'annonce, le samedi 12 février, en collaboration avec les Jeux mondiaux des policiers-pompiers.

Et ainsi de suite. Ça ne déroute pas. La vente de la bougie (29 janvier), de l'effigie, les défilés de la basse et de la haute ville (5 et 12 février). Le Carnaval promet d'être un feu roulant. Il ne partira pas en fumée, jure Lucifer.

Litige commercial sur fond de prostitution juvénile

Salim Choueiri réplique à Denis Tannous

GUY BENJAMIN
GBenjamin@lesoleil.com

■ Un litige commercial, sur fond de prostitution juvénile, entre deux associés est en train de prendre des allures de guérilla juridique. Ces derniers jours, Salim Choueiri a inscrit en Cour supérieure une poursuite de 200 000 \$ contre Denis Tannous.

La procédure est une réplique à l'injonction obtenue l'été dernier par Tannous empêchant Choueiri de mettre les pieds dans deux commerces. Les deux hommes sont actionnaires dans le restaurant Amira et dans les Importations Europa, situés sur le chemin Sainte-Foy.

Salim Choueiri est devenu actionnaire des commerces au début de janvier 2004. À ce moment, des accusations relatives à sa participation au réseau de prostitution juvénile étaient déjà déposées contre lui.

En août, lorsque Denis Tannous a obtenu l'injonction contre Choueiri, il prétendait que la présence de l'accusé à l'intérieur des établissements nuisait à l'image de l'entreprise et dérangeait la clientèle. Tannous affirmait alors qu'il avait accepté que Choueiri devienne actionnaire, mais à la condition de ne pas se présenter aux commerces.

La réplique de Choueiri est cinglante. Dans le document déposé en Cour supérieure, il affirme que Denis Tannous est lui aussi un client du réseau de prostitution juvénile.

Pas seulement un client, mais proxénète également, peut-on lire dans le document de la cour.

Le paragraphe 8 du document se lit ainsi : le défendeur Denis Tannous avait lui-même eu recours à des jeunes prostituées autant que le demandeur (Choueiri), et son frère Georges Tannous.

Les initiales de deux jeunes filles y sont mentionnées. L'une des jeunes filles est celle avec qui Robert Gillet a reconnu avoir eu des relations sexuelles. Cette même jeune fille a aussi témoigné contre Yvan Cloutier et contribué à le faire condamner.

Choueiri affirme également dans la poursuite avoir transmis des informations sous serment à la police de Québec au sujet de Denis Tannous. L'affaire avait transpiré un peu en décembre dernier, sans que le nom de Denis Tannous ne soit divulgué publiquement.

Un porte-parole de la police avait confirmé que Denis Tannous avait fait l'objet d'une enquête et que le dossier avait été transmis à un procureur de la Couronne. Jugeant sans doute la preuve insuffisante, le ministère public n'a pas porté d'accusations.

Choueiri affirme dans sa poursuite que Denis Tannous était donc très bien informé de ses démêlés avec la justice lorsqu'il est devenu actionnaire dans les deux commerces.

De plus, et toujours selon la poursuite, jamais il n'aurait été question pour Choueiri d'investir dans les commerces sans avoir le droit de s'y présenter.

Selon Choueiri, Tannous aurait fait des déclarations mensongères pour obtenir l'injonction contre lui. Ce qui aurait grandement nui à sa réputation et l'aurait obligé à plaider coupable aux accusations portées contre lui.

En septembre, Choueiri a reconnu avoir obtenu les services sexuels de quatre mineures à une quarantaine de reprises. Ce qui lui a valu une peine avec sursis de six mois en plus d'avoir à verser 1600 \$ au centre d'aide aux victimes d'actes criminels.

Choueiri réclame donc à Tannous 100 000 \$ à titre de dommages pour l'atteinte à sa réputation. Il ajoute une somme équivalente à titre de dommages exemplaires pour éviter que d'autres personnes soient tentées d'agir comme l'a fait Tannous, lit-on dans la poursuite.

OUVERTURE DE L'HÔTEL DE GLACE



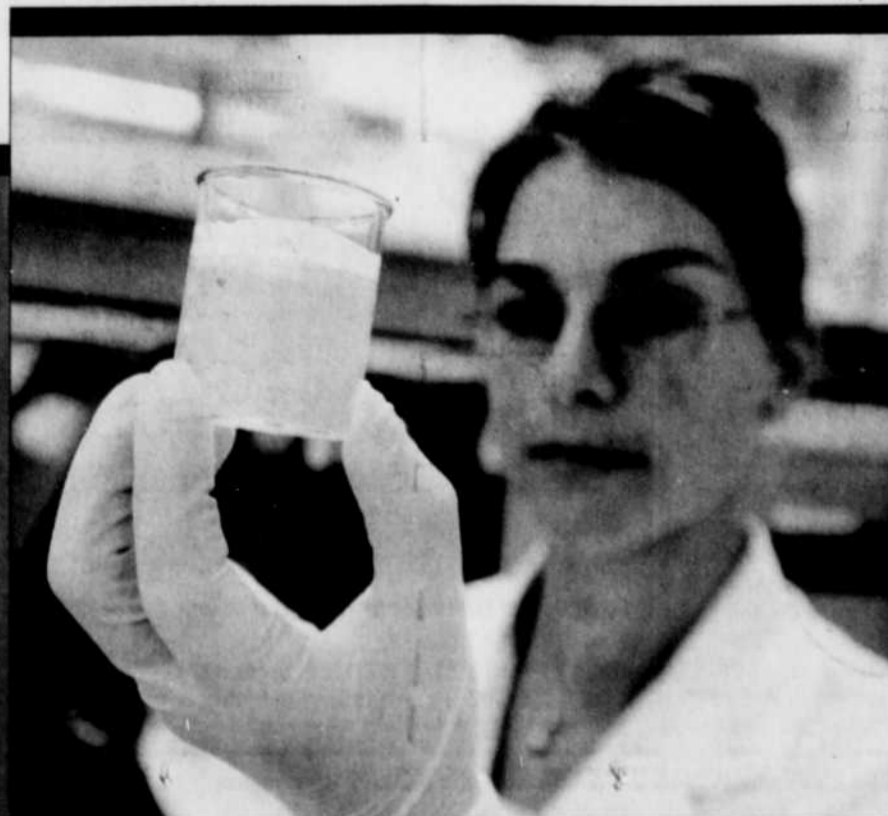
LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER

Même si les artistes de la neige y sont encore à l'œuvre, l'Hôtel de glace ouvre ses portes aux clients aujourd'hui. Les ouvriers continueront leurs travaux jusqu'au 19 janvier, date à laquelle les lieux seront officiellement inaugurés. Dix chambres sur les 32 disponibles sont actuellement complétées. D'une capacité d'accueil de 84 personnes par nuit, le seul hôtel du genre en Amérique est formé d'environ 12 000 tonnes de neige et de 400 tonnes de glace. Guy Benjamin

SAMEDI

DANS LE SOLEIL

Les percées scientifiques de l'année 2004 à Québec



Cahier Zoom

Dans les laboratoires de la région de Québec, 7000 personnes pratiquent un sport extrême : découvrir et inventer. Des travaux qui pourraient un jour changer vos vies. Une équipe de journalistes du SOLEIL a ratissé ces laboratoires et vous propose un bilan des percées scientifiques parmi les plus significatives réalisées au cours de la dernière année.

CHAMBRE DE COMMERCE DE QUÉBEC Un bicentenaire qui coïncidera avec Québec 2008

Le regroupement ébauche différents projets dont la création d'une fresque ou d'une place du Commerce

SIMON BOIVIN
SBoivin@lesoleil.com

■ La Chambre de commerce de Québec (CCQ) enclenchera aussi des célébrations en 2008, celles de son bicentenaire. Elle caresse divers projets pour souligner l'événement, dont la création d'une fresque et d'une Place du commerce.

« Ça pourrait prendre la forme d'une place publique ou d'un bâtiment qui regrouperait des organismes de développement économique, indique la présidente de la Chambre, Francine Lortie. Ça pourrait aussi être une fresque. On est en train d'étudier les possibilités. »

PLUTÔT LA FRESQUE

Comme une place publique demanderait un investissement considérable, il est plus probable que la CCQ se rabatte sur l'option fresque. Le concept serait de représenter les personnages qui ont marqué la vie économique de Québec au fil des ans.

À partir de cette année, la Chambre économisera entre 10 000 \$ et 15 000 \$ sur ses budgets annuels afin de se constituer une réserve pour les Fêtes. Une participation est aussi sollicitée auprès des entreprises membres du regroupement de gens d'affaires. « C'est très bien reçu par nos membres », indique M^{me} Lortie.

L'année 2008-2009 de la CCQ devrait s'ouvrir avec un bal populaire auquel sera conviée « la population en général », indique Paul-Christian Nolin, responsable des communications. « Comme notre histoire est intime-

ment liée à celle de la ville, on ne veut pas seulement rester entre nous », indique-t-il.

Chaque année d'ici 2008, les 500 plus grandes entreprises qui brassent des affaires au Québec recevront une lettre de la CCQ les invitant à tenir leur assemblée générale ou leur conseil d'administration à Québec. « On cherche à faire en sorte que notre anniversaire profite aussi à l'ensemble de la région en essayant d'attirer le plus de gens possible », souligne M. Nolin.

La Chambre souhaite aussi obtenir des suggestions de la population pour rassembler 20 objets qui seraient scellés jusqu'en 2108 pour être ouverts lors du 500^e de Québec.

Un comité pour les 200 ans de la CCQ a été mis sur pied et travaille de concert avec la Commission de la capitale nationale et la Société des fêtes du 400^e.

La Chambre de commerce de Québec a été la deuxième à voir le jour au pays, en 1809, après celle d'Halifax. « L'année de la Chambre se déroule de septembre à juin, explique M^{me} Lortie. Nous allons arriver en même temps que les Fêtes du 400^e et continuer à célébrer en 2009. »

Vos vieux patins ont un avenir

La Ville en effectuera la collecte pour leur donner une deuxième vie au bénéfice des familles défavorisées

ÉRIC MOREAULT
EMoreault@lesoleil.com

Tannés de vos vieux patins qui accumulent de la poussière dans la cave ou dans le garde-robe? Vous pouvez leur donner une deuxième vie grâce à une collecte au profit des familles défavorisées, une première à Québec, qui se déroulera les samedi 15 et dimanche 16 janvier.

L'occasion est bonne puisque la Ville recueillera même les patins hors d'usage, qui seront recyclés. Mais l'idée de base est de favoriser l'accessibilité à l'activité physique pour ceux et celles dont le budget est limité.

Plusieurs endroits de collecte sont prévus dans chacun des arrondissements (la liste en est disponible au www.ville.quebec.qc.ca), à l'exception de celui de Sainte-Foy — Sillery.

Il semble que la rapidité avec laquelle on a organisé l'événement, avec Kino-Québec, n'ait pas permis aux gens de cet arrondissement de prendre les dispositions nécessaires. Les citoyens concernés pourront évidemment lais-



LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

Ils ont de l'âge, mais peuvent servir encore.

ser leurs patins ailleurs aux points de collecte de Québec.

La cueillette se fera à l'occasion du lancement de la quarantaine d'activités de l'événement *Plaisir sur glace 2005*, qui se déroulera du 15 janvier au 20 février.

La programmation sera bientôt disponible dans le site Internet de la Ville. Le dépliant est disponible dans les bureaux d'arrondissement, dans leurs points de service ainsi que dans plusieurs centres récréatifs et communautaires de la Ville.

www.cyberpresse.ca



Janot Poulin

Info : Janot Poulin 524-4848
En formation continue avec Claude Maréchal depuis 1978, fondateur de l'École européenne de Vinyoga

Yoga

Discipline millénaire qui n'a pas d'égal pour la santé du corps et de l'esprit.

Aux petits soins

pour vos précieux tapis

Vous avez investi dans un tapis tissé à la main?

Ne confiez pas l'entretien et le nettoyage à n'importe qui.

UN SEUL ENDROIT À QUÉBEC!

Seul un expert venu de Perse, invité expressément par Prestige, saura comment réparer, nettoyer et préserver vos tapis persans et orientaux.



PLACE DE LA CITE, Sainte-Foy

650-4444

Apprendre aux infirmières à mieux se protéger

ÉLISABETH FLEURY
EFleury@lesoleil.com

La CSST demande à la direction de l'Hôtel-Dieu de Québec de produire un plan d'action axé sur la formation des infirmières de façon à ce qu'elles soient en mesure de réagir rapidement en cas d'agression.

Cette recommandation fait suite à l'agression dont une infirmière de l'hôpital a été victime le 4 septembre au département d'hémo-oncologie. En proie à un excès de folie, un patient médecin admis à l'étage avait sauté à pieds joints sur la tête de sa victime, lui causant une sévère commotion cérébrale et de nombreux hématomes.

Dans un communiqué diffusé hier, la présidente du Syndicat des infirmières et des infirmiers de l'Hôtel-Dieu de Québec (SIHDQ), Jeannine Mercier, s'est dite « particulièrement satisfaite de la recommandation principale du rapport à l'effet d'obliger l'employeur à faire en sorte que les infirmières aient l'habileté et les connaissances requises pour accomplir de façon sécuritaire le travail qui leur est confié ».

Selon M^{me} Mercier, « cette mesure, si elle est bien comprise et sérieusement appliquée, pourra prévenir certains actes de violence ». Des informations obtenues par le Syndicat montrent que l'agression s'est déroulée rapidement.

« Ainsi, le drame du 4 septembre était sans doute difficilement évitable, et, dans ce cas, les collègues de l'infirmière ont pu éviter le pire en agissant promptement, écrit le SIHDQ dans son communiqué. Cependant, il semble clair, selon les conclusions du rapport, que les intervenantes auprès des patients ne sont pas adéquatement informées sur les risques de leur travail et qu'elles sont insuffisamment formées pour accomplir leurs tâches en toute sécurité. (...) Il est évident que si un laxisme était constaté dans la réalisation de ce plan d'action, le Syndicat n'hésiterait pas à communiquer de nouveau avec la CSST. »

Jacinthe Lavigne, directrice des communications à l'Hôtel-Dieu de Québec, a assuré que la direction de l'hôpital allait donner suite rapidement à la recommandation de la CSST. « On va préparer un plan d'action pour voir quelle formation pourrait être donnée à nos employés pour qu'ils puissent réagir adéquatement à ce genre d'événements », a indiqué M^{me} Lavigne.

C'EST DÉCIDÉ JE PERDS DU
POIDS!
DURANT TOUT LE
MOIS DE JANVIER
NOUS VOUS OFFRONS

JUSQU'À
50%
DE RABAIS
SUR TOUS LES APPAREILS D'EXERCICE SÉLECTIONNÉS

Rabais de 50% RAMEUR SMAG 3000	Rabais de 50% VÉLO SMAG 150	Rabais de 50% ELLIPTIQUE SMAG 156L	Rabais de 50% MULTIPOSITION PF 1500	Rabais de 200\$
349\$	199\$	249\$	249\$	999\$

POUR PLUS D'INFORMATION SUR NOS APPAREILS, SURVEILLEZ NOTRE INFOPOP, TOUS LES JOURS, SUR LES ONDES DE TÉLÉ ACHAT!

CLUB PISCINE SUPER Fitness
L'entraînement dans le confort de votre maison

Québec
687, Pierre-Bertrand
687-4270

Lévis
5220, de la Rive-Sud
833-0165

Photos à titre indicatif seulement. Offre valide jusqu'à épuisement des stocks. Cette promotion ne peut être jumelée à aucune autre promotion. *Nous accordons un rabais de 50% sur les appareils d'exercice sélectionnés.

Urgences: l'envers du décor

BAPTISTE RICARD-CHÂTELAIN
BRicard@lesoleil.com

■ Que se passe-t-il lorsque les urgences débordent tandis que les employés sont en vacances et que des lits de l'hôpital sont fermés? Aperçu de l'envers du décor afin de comprendre la gestion de notre santé.

Depuis le début de la semaine, l'emboulement des urgences de Québec suscite bien des inquiétudes quant à la qualité des services dispensés en cas de crise, quant à l'application du régime minceur nécessaire. Mais, hier, les directions des principaux établisse-

ments soutenaient avoir investi les efforts requis.

Au Centre hospitalier affilié universitaire (CHA — Enfant-Jésus et Saint-Sacrement), on explique que des unités sont fermées durant les Fêtes et la saison estivale. Malades, médecins ou

infirmières profitent du congé. Mais les draps demeurent sur les lits, les appareils à leur place, explique le porte-parole, Simon Poitras.

Afin de soulager l'urgence, lors des débordements majeurs, il suffit donc de dénichier des employés et d'allumer lumières et ordinateurs, illustre-t-il.

Un comité de direction doit lancer le rappel des troupes. Quand des congés fériés bousculent les horaires de travail, il faut recourir à la liste de disponibilité et aux travailleurs des autres unités de l'établissement.

À l'Enfant-Jésus — dont l'urgence est très sollicitée —, la fin des vacances était fixée le 4 janvier. L'urgence a toutefois imposé bien avant. Mais, il a fallu que les infirmières menacent de ne pas travailler pour que la direction devance le réveil d'une journée.

Dans les autres hôpitaux de la capitale, des lits ont également été réanimés une journée plus tôt que prévu. Des efforts ont donc été investis dans le soulagement des urgences, indique

l'Agence de la santé de la Capitale nationale.

Les établissements doivent néanmoins composer avec les ressources disponibles, note le porte-parole, Éric Lavoie. « Pour ouvrir une unité, ça prend le staff au complet. Souvent, c'était quelques lits qu'on rouvrait », précise-t-il.

PLAN D'ATTAQUE

Lors des crues critiques, les médecins spécialistes sont, en outre, convoqués à l'urgence afin d'évaluer rapidement la pertinence de garder les patients. Ils doivent également donner le maximum de congés possible aux « anciens » patients allités aux étages. Aussi, travailleurs sociaux et infirmières de liaison doivent leur trouver des services à domicile pour accélérer leur départ.

Le dossier de ceux qui poireautent depuis 24, voire 48 heures, à l'urgence, est également révisité. Le temps d'attente suffit parfois à la récupération, explique la directrice des com-

munications du CHUQ (Hôtel-Dieu, Saint-François d'Assise et CHUL), Jacinthe Lavigne.

Quand rien ne va plus, des fonds sont débloqués pour ouvrir des lits supplémentaires. « C'est vraiment dans nos derniers retranchements. »

La planification de l'effectif durant les Fêtes est réalisée plusieurs semaines à l'avance

Ensuite, il ne reste qu'à reporter des chirurgies et à demander que les ambulances soient détournées vers d'autres établissements.

Soulignons que la planification des effectifs et du nombre de lits disponibles durant les Fêtes est réalisée plusieurs semaines à l'avance. L'Agence de la santé la révisait au début décembre. Le volume exceptionnel de patients l'aurait toutefois rendue caduque, cette année.

SOLDES MONSTRES

AUTRICHIEN 60%

Collection DENIN 75% (ancien logo)

Aquascutum 50% à 75%

Sur vêtements sélectionnés

MORALI SPORT

Place Ste-Foy 653-4742

Loto Québec		Résultats	
TVA, la régie des tirages			
649	Tirage du 2005-01-05	GAGNANTS	LOTS
		6/6	0 9 547 216,00 \$
		5/6+	3 124 020,90 \$
		5/6	132 2 328,40 \$
		4/6	6 587 88,40 \$
		3/6	135 584 10,00 \$
		2/6+	105 220 5,00 \$
		Ventes totales	17 771 478 \$
		Prochain gros lot (appr.)	16 000 000 \$
649	PROCHAIN GROS LOT LE 8 JANVIER 2005	16 000 000 \$	
Uncheo	Tirage du 2005-01-05	GAGNANTS	LOTS
		6/6	1 1 000 000,00 \$
		5/6+	0 50 000,00 \$
		5/6	20 500,00 \$
		4/6	920 50,00 \$
		3/6	17 517 5,00 \$
		Ventes totales	483 963,00 \$
Uncheo	Tirage du 2005-01-06	14 31 63 73	Compl. (32)
Extra	Tirage du 2005-01-05	NUMÉRO 859968	
Extra	Tirage du 2005-01-06	NUMÉRO 475466	
Panço	Tirage du 2005-01-06		
		01 04 05 08 13 20 21 22 24 31	
		33 35 36 37 41 42 56 59 66 68	

Un candidat-vaccin contre la fièvre du Nil

PARIS (AP) — Des chercheurs de l'Institut Pasteur ont annoncé hier avoir démontré l'efficacité chez l'animal d'un candidat-vaccin contre la fièvre du Nil occidental. Leurs résultats sont publiés dans la revue *Journal of Infectious Diseases*.

Transmis par des moustiques et responsable chez l'homme d'encéphalites virales graves, le virus est particulièrement inquiétant de par son émergence récente sur le continent nord-américain. « La maladie est apparue en 1999 et a provoqué une épidémie. Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont été touchées et 600 en sont mortes. C'est une maladie prioritaire aux États-Unis », selon Philippe Desprès, spécialiste du virus à l'Unité des interactions moléculaires flavivirus-hôtes à Pasteur.

L'équipe de Philippe Desprès et celle de Frédéric Tangy (unité des virus lents) ont mis au point un candidat-vaccin contre cette infection en utilisant une souche vaccinale du virus de la rougeole.

Selon les résultats, les animaux contaminés de façon expérimentale et vaccinés par ce vaccin « mixte » rougeole-Nil occidental ont été totalement protégés contre une dose mortelle du virus du Nil. À l'inverse, tous les animaux témoins sont morts rapidement d'une encéphalite virale.

Généralement, le malade récupère spontanément, parfois avec séquelles. Mais la maladie peut se révéler fatale chez des personnes âgées, et parfois chez de jeunes enfants.

Une courte liste de rappels.

Faire carrière dans le domaine de la santé et des services sociaux, équilibrer vie privée et professionnelle: on vous rappelle que c'est possible en Outaouais.

- ✓ Plus de postes permanents à temps plein.
- ✓ Un portrait économique au-dessus de la moyenne québécoise.
- ✓ Des possibilités de carrière et d'avancement en français pour vous et votre conjoint.
- ✓ Un milieu de travail urbain ou rural où toutes les spécialités médicales sont exercées.
- ✓ À deux heures de Montréal, à deux minutes d'Ottawa.
- ✓ Une vie culturellement stimulante.
- ✓ Une généreuse nature à votre portée.

Outaouais.

Tout y est.

santeoutaouais.qc.ca

Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux

Québec

Le mauvais temps retarde le retour du «Chicoutimi»

SÉBASTIEN RODRIGUE
La Presse

MONTRÉAL — Le sous-marin *Chicoutimi* restera plus longtemps que prévu en Écosse en raison du mauvais temps qui empêche son chargement à bord du bateau norvégien chargé de le ramener à Halifax où il doit être remis en état de fonctionner.

Selon un porte-parole du ministère de la Défense, Jeremy Sales, le sous-marin s'ancrera à Halifax vraisemblablement avec une ou deux journées de retard sur le calendrier initial qui prévoyait son arrivée le 21 janvier. « Il y a trop de vagues pour placer le *Chicoutimi* sur le bateau », explique-t-il.

Le sous-marin se trouve au port de Faslane, en Écosse, où il a été remorqué après l'incendie qui l'a immobilisé en pleine mer en octobre. L'incendie avait alors causé la mort du lieutenant Chris Saunders, en plus de blesser plusieurs sous-marinières.

Le chargement du *Chicoutimi* est une opération délicate qui ne peut se faire que par temps calme. Selon M. Sales, la marge de manœuvre pour glisser le sous-marin d'une longueur de 70 mètres dans le bateau n'est que de 15 centimètres. « Il ne faut pas que le vent soit de plus de 20 nœuds, soit 35 km/h », ajoute-t-il. Les vents violents et les vagues ont donc empêché le chargement hier, mais une autre tentative sera faite ce matin.

Les prévisions météorologiques laissent toutefois entrevoir que le chargement pourrait être reporté encore d'une autre journée. Il faut compter environ 48 heures pour fixer le sous-marin sur le bateau. Le transport du *Chicoutimi* a été confié à une entreprise norvégienne qui utilise un bateau nommé le *Eide Transporter*. Ce

périple de l'Écosse jusqu'à Halifax coûtera 2,7 millions \$. Une fois de retour, le *Chicoutimi* sera remis à neuf, ce qui prendra une année complète.

Le *Chicoutimi* est un des quatre sous-marins de classe Victoria achetés par le Canada au Royaume-Uni en 1998. Le 5 octobre, à environ 370 kilomètres de la côte ouest de l'Écosse, un incendie s'est déclaré dans le submersible, le rendant inopérable. Cet accident a déclenché une vaste enquête sur les quatre sous-marins usagés achetés au coût de 812 millions \$.

Le sous-marin avait ensuite été remorqué à son point de départ, à Faslane, et les 57 militaires canadiens ont été rapatriés au pays. Selon un décompte des forces armées canadiennes, les coûts pour ce rapatriement de même que l'hébergement des marins en Écosse se chiffrent à 523 000 \$.

HÔPITAL LE GARDEUR 38 des patients aux dossiers égarés sont rappelés

MONTRÉAL — Plus de deux semaines après avoir découvert qu'un bogue informatique a privé des centaines de patients et leurs médecins des résultats d'examen de radiologie, un hôpital de la région de Montréal a dû contacter 38 de ces patients pour leur apprendre qu'ils devaient être immédiatement pris en charge médicalement. « La prise en charge médicale a déjà eu lieu. Nous avons refait des investigations complémentaires pour ces patients », a indiqué hier le docteur Gerry Bédard, directeur des services professionnels et hospitaliers de l'hôpital Pierre-Le Gardeur, à Terrebonne. Quelques-uns des patients rappelés étaient indignés d'apprendre avec des mois de retard que leur examen présentait des anomalies importantes, a reconnu hier M. Bédard. Entre mars et le 17 décembre 2004, 14541 rapports de radiologie sur 68000 n'ont pas été imprimés. La plupart des résultats ont néanmoins été acheminés aux médecins par l'entremise des dossiers électroniques. Mais à la mi-décembre, l'hôpital ignorait toujours si 579 rapports présentant une anomalie avaient fait l'objet de suivi. Une opération de recherche a permis d'identifier les 38 patients rappelés. L'hôpital mènera une enquête interne afin d'éclaircir les circonstances entourant le bogue informatique et tentera d'expliquer pourquoi les irrégularités n'ont pas été détectées plus tôt. « Le fait de perdre un dossier ou une partie de dossier constitue une faute professionnelle pour un hôpital », a déclaré à Radio-Canada l'avocat Jean-Pierre Ménard. Un patient victime de préjudice pourrait avoir le droit de poursuivre et le médecin responsable de son dossier et l'hôpital, a indiqué l'avocat. PC

RESSOURCES EXTRACÔTIÈRES

Williams veut regarder Martin dans le blanc des yeux

SAINT-JEAN, T.-N. (PC) — Le premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador, Danny Williams, insiste afin que son homologue fédéral, Paul Martin, s'implique personnellement dans le différend sur les revenus des ressources extracôtières.

« J'estime tout simplement juste que le premier ministre me dise en personne s'il va ou non respecter l'engagement pris le 5 juin, a-t-il dit hier. Si je suis pour prendre part à une réunion afin de régler ça, le premier ministre doit être présent à cette réunion (...) pour que je puisse le regarder dans les yeux et qu'il puisse me dire qu'il ne va pas respecter l'engagement pris vis-à-vis de la population de Terre-Neuve-et-Labrador. »

Williams avait déjà lancé quelques flèches au gouvernement fédéral, le 23 décembre, un jour après avoir rompu les négociations entreprises avec Ottawa dans le but de s'entendre au sujet des revenus extracôtières.

Actuellement, les provinces ne gardent que 30% des recettes pétrolières, alors que 70% des redevances sont perçues par le gouvernement fédéral.

Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse tentent depuis longtemps de revoir la façon dont les revenus des exploitations pétrolières extracôtières sont déduits des paiements de péréquation. Pour chaque dollar perçu par les provinces en recette pétrolière, leurs paiements de péréquation sont réduits. Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse veulent exclure les redevances pétrolières du calcul de la péréquation.

Bien que le ministre fédéral des Finances, Ralph Goodale, ait affirmé que les provinces pourraient conserver 100% des revenus du pétrole pour la durée du nouvel accord, qui durerait 16 ans, M. Williams a soutenu que sa province commencerait à perdre une partie des sommes dès la cinquième année de l'entente.

CAROLINE DU SUD Un accident de train fait 8 morts

GRANITEVILLE — Une collision entre un train de fret transportant du chlore et un train vide à l'arrêt, hier, dans une gare de Graniteville, en Caroline du Sud, a fait huit morts et au moins 200 blessés, pour la plupart

souffrant d'intoxication au chlore. Les responsables de la ville ont donné l'ordre d'évacuer aux 5400 personnes vivant dans un périmètre de 1,6 km du lieu de l'accident, à cause d'une fuite de chlore et de la persistance d'un nuage toxique. Huit personnes ont été tuées, la cause des décès étant pour l'heure inconnue. Si la plupart des blessés ont pu rentrer chez eux après avoir reçu des soins, 45 restent en traitement à l'hôpital. AP

Nous recherchons présentement des...

- Femmes post-ménopausées
- 21 à 65 ans
- Fumeuses et non-fumeuses

Indemnité
compensatoire
jusqu'à 1 420 \$

Anapharm innove dans le domaine de la recherche clinique en offrant des services de qualité tout en se souciant du confort, du respect et de la sécurité de ses volontaires. Dans la majorité des cas, les études réalisées portent sur des médicaments déjà disponibles sur le marché.

Pour des renseignements additionnels, contactez l'équipe Anapharm ou visitez notre site Web

418-527-3476
1 866-anapharm

www.anapharm.com

sfb Anapharm

Rappelez-vous... Rappelez-vous...

Ce sont vos souvenirs



Les ordinateurs et les caméras numériques ne sont pas destinés à conserver vos souvenirs.

Nous imprimons vos photos numériques sur du papier photographique de sorte qu'elles se conserveront indéfiniment.

Pour aussi peu que 0,30 \$ par photo, service 1 heure, c'est pratique et très économique.

Photos numériques 0,30 \$

Avec carte prépayée de 100 photos

gosselin 
passionnés d'images

www.gosselinphoto.ca

Place de la Cité
2600, boul. Laurier
Sainte-Foy
418.656.6309

LE QUÉBEC ET LE CANADA

Les avocats de Gagliano coûteront encore plus cher aux Canadiens

SYLVAIN LAROCQUE
Presse canadienne

OTTAWA (PC) — Les contribuables devront déboursier encore un peu plus pour la défense de l'ex-ministre Alfonso Gagliano, mêlé au scandale des commandites.

La Presse canadienne a appris que le président du Conseil du Trésor, Reg Alcock, a accepté de rembourser les honoraires des avocats de M. Gagliano dans sa contestation judiciaire d'une décision du juge John Gomery, qui dirige la commission d'enquête sur le scandale.

« Cela respecte les directives du Conseil du Trésor », a déclaré une porte-parole du ministre, Lise Jolicœur.

Cette autorisation fédérale, limitée à 25 000 \$, s'ajoute au remboursement des frais juridiques encourus par Alfonso Gagliano devant la commission Gomery. L'ancien ministre des Travaux publics y dépêche en permanence un avocat, Pierre Fournier, qui peut intervenir à tout moment pour défendre les intérêts de son client.

COUR FÉDÉRALE

Le nouveau débours a permis aux avocats de M. Gagliano de présenter une requête en Cour fédérale, le 21 décembre, afin de contraindre l'ancien directeur du Programme de commandites, Charles Guité, d'expliquer les contradictions apparentes qui existent entre son témoignage devant le comité des Communes sur les comptes publics, en avril, et celui qu'il a fourni à la commission Gomery, en novembre.

Au Parlement, Charles Guité avait en effet soutenu qu'il n'y avait eu aucune interférence politique dans la sélection des agences de publicité à qui Ottawa octroyait des contrats de commandites. Mais devant la commission Gomery, il a plutôt prétendu que les principaux politiciens et leurs adjoints avaient pris

des décisions importantes dans le cadre du programme.

Or, à la fin novembre, le juge Gomery a statué que les avocats ne pouvaient pas interroger M. Guité sur son témoignage devant les députés, puisque ce dernier est protégé par l'immunité parlementaire.

Les avocats de Jean Pelletier, ancien chef de cabinet de l'ex-premier ministre Jean Chrétien, se sont aussi dits en désaccord avec le jugement du commissaire Gomery, mais seuls les représentants d'Alfonso Gagliano ont entrepris de le contester en cour.

« Alors que le monde entier a pu voir et entendre les déclarations incompatibles de M. Charles Guité devant le comité des Communes sur les comptes publics et la commission d'enquête, seul le commissaire chargé d'éclaircir ces événements est privé juridiquement de la possibilité de se forger une opinion éclairée quant à la crédibilité de ce témoin », écrivent les avocats de l'ex-ministre dans la requête.

La commission continue. Il faudra vraisemblablement des mois avant que la Cour fédérale puisse trancher la contestation judiciaire de M. Gagliano. Cela n'empêchera toutefois pas la commission d'enquête de poursuivre ses travaux : le juge Gomery a déjà indiqué que dans l'éventualité d'un renversement de sa décision, il demanderait alors à Charles Guité de revenir témoigner devant lui afin de permettre aux avocats de l'interroger sur les apparentes contradictions de ses témoignages.

Les travaux de la commission reprendront mardi avec le témoignage de Marc LeFrançois, ancien président et chef de la direction de VIA Rail.

Les employés et ex-employés du gouvernement fédéral qui sont reconnus comme parties à la commission Gomery ont droit au remboursement de leurs honoraires d'avocats, mais Jean Chrétien a choisi de décliné cette offre.



Louis J. Robichaud, que l'on voit ici en octobre 2003, était considéré par plusieurs comme « l'architecte du Nouveau-Brunswick moderne », devenu une province bilingue grâce à ses efforts.

Louis J. Robichaud s'éteint à 79 ans

L'ex-premier ministre du Nouveau-Brunswick a mené une révolution « pas si tranquille »

■ BOUCTOUCHE, N.-B. (PC) — L'ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick et sénateur Louis J. Robichaud est mort, hier, à l'âge de 79 ans, à la suite d'un combat contre le cancer.

M. Robichaud est décédé vers midi à l'hôpital Stella-Maris-de-Kent à Sainte-Anne-de-Kent, près du village de Saint-Antoine, là où il était né.

Premier Acadien élu à la tête du Nouveau-Brunswick en 1960, il aura profondément marqué l'histoire politique de la province. M. Robichaud était considéré par plusieurs comme l'architecte du Nouveau-Brunswick moderne, devenu une province bilingue grâce à ses efforts.

Ce leader charismatique a su aussi ouvrir la voie à d'autres en défendant la justice sociale et le bien commun, à une époque où l'ensemble du Canada français était en ébullition.

Tous les partis politiques en conviennent, il a amorcé une révolution « pas si tranquille » sans jamais heurter plus qu'il ne se devait l'opinion de la majorité anglophone. Lui-même disait à la fin de sa vie que « rien n'avait été facile » pour lui et ses troupes. Libéral dans le sens large de la définition, il a su jeter les bases de la justice pour tous.

« C'était un visionnaire armé de courage », dira de lui l'ancien ministre fédéral Doug Young, qui a travaillé à son bureau de 1967 à 1970. Le « gars de Saint-Antoine », dans le comté de Kent du sud-est de la province, souhaitait que tous, francophones comme anglophones, aient les mêmes chances, surtout en éducation.

L'université française de Moncton, le réseau scolaire et l'universalité des soins de santé étaient sa fierté à la fin

de ses jours. Avocat de formation, il a su plaider la cause d'une minorité. Il avait fréquenté l'école des sciences sociales dirigée par le père Henri Lévesque à l'Université Laval de Québec. Jean Lesage, qui, de son côté, dirigeait le Québec en 1960, a été un compagnon de classe de M. Robichaud.

Il souhaitait que tous, francophones comme anglophones, aient les mêmes chances

Orateur redoutable, fin plaideur, Louis Robichaud aura eu comme constant défi de convaincre : alors que Jean Lesage se battait au Québec pour les droits d'une majorité, Louis J. Robichaud le faisait pour une minorité au Nouveau-Brunswick.

« C'était une dure partie de poker politique que Louis Robichaud avait engagée, dira encore Doug Young, dans un entretien au quotidien *L'Acadie Nouvelle*. Il a remporté la mise. Moi, j'étais un anglophone mais comme tant d'autres, j'avais le goût de le suivre, tellement ses idées étaient neuves. Il savait rallier. Cet homme que nous appelions affectueusement Ti-Louis nous offrait un défi. Il menait avec une poigne de fer, nous aurions fait n'importe quoi pour l'aider. »

Dans une entrevue qu'il accordait au même quotidien lors des célébrations

entourant le passage à l'an 2000, M. Robichaud confiait : « Si c'était à recommencer, je ne changerais pas grand-chose à mon plan. » Dans cette entrevue, il mettait en garde ses concitoyens : « Il reste encore beaucoup à faire, mais nous avons nos institutions. »

L'actuel premier ministre conservateur du Nouveau-Brunswick, Bernard Lord, a voulu que Louis J. Robichaud soit à ses côtés, en 2002, lorsqu'il a entrepris de dépeussier la Loi sur les langues officielles.

RÉÉLU QUATRE FOIS

Louis J. Robichaud fait ses premiers pas en politique à l'âge de 27 ans, alors qu'il est élu membre de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick pour représenter le comté de Kent en 1952. Il est réélu en 1956 et, en 1958, il devient chef de l'opposition officielle pour ensuite porter sa formation au pouvoir en 1960. Il sera ensuite réélu avec ses troupes en 1963 et en 1967. En 1970, le conservateur Richard Hatfield le bat sans renier cependant les bases que M. Robichaud avait mises en place.

Sous sa gouverne, M. Robichaud a élaboré et instauré certains des programmes les plus controversés et progressistes, dont les répercussions se font encore sentir : le programme Chances égales pour tous, le bilinguisme officiel, l'abolition des taxes inégales. Il a aussi centralisé le pouvoir à Fredericton.

Une vaste enquête, qui a donné le rapport Byrne et portant sur la réalité politique de la province, l'a inspiré. De 1973 à l'an 2000, il a représenté l'Acadie au Sénat canadien.

Hommage au « lion acadien »

MONTRÉAL (PC) — Les premiers ministres Jean Charest, Paul Martin et Bernard Lord ont honoré hier la mémoire de Louis J. Robichaud.

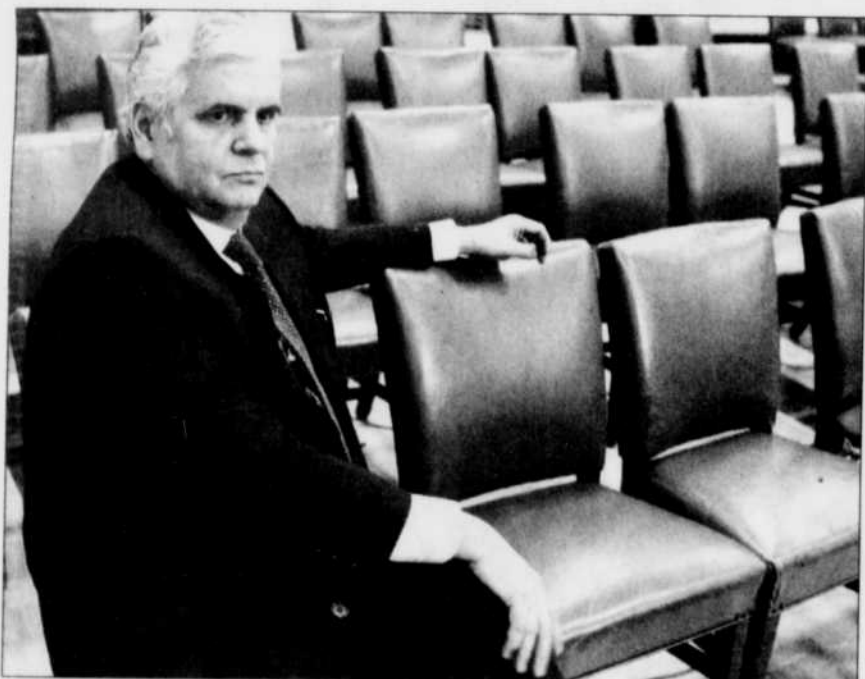
Dans une déclaration écrite, le premier ministre canadien a affirmé que « cet homme modeste et politicien chevronné » avait incarné « les valeurs canadiennes, amenuisant les différences entre les riches et les pauvres, entre les anglophones et les francophones ».

Il a rappelé qu'il avait « voulu donner les mêmes avantages économiques et sociaux à tous ses concitoyens » et qu'« il sera associé dans notre mémoire à ses projets de réforme sociale ».

Par communiqué, le premier ministre du Québec a rendu hommage à celui qu'on surnommait le « lion acadien », soulignant qu'il « avait mis en place des réformes qui ont changé profondément la société néo-brunswickoise ».

Jean Charest a ajouté que le Canada tout entier subissait une lourde perte avec le départ de cet esprit progressiste et déterminé.

Au réseau RDI, le premier ministre actuel du Nouveau-Brunswick, Bernard Lord, a déclaré que M. Robichaud était « le premier ministre qui a le plus marqué l'histoire du Nouveau-Brunswick ».



Le 21 décembre, Alfonso Gagliano a présenté une requête en Cour fédérale visant à contraindre Charles Guité d'expliquer ses témoignages contradictoires.

Pas de vote à 16 ans

Deux jeunes Albertaines perdent leur bataille en Cour Suprême

OTTAWA (PC) — Deux étudiantes de l'Alberta ont perdu hier la bataille judiciaire qu'elles avaient engagée afin de faire abaisser l'âge de voter. Des députés souhaitant voir les adolescents de 16 ans dans les isolements affirmement néanmoins que cette question est loin d'être réglée.

Eryn Fitzgerald et Christine Jairam-singh étaient toutes deux âgées de moins de 18 ans lorsqu'elles ont pour la première fois fait appel à la justice afin d'obtenir l'autorisation de voter lors des élections municipales de 2001 à Edmonton. Elles affirmaient que la limite touchant l'âge électoral allait à l'encontre des droits démocratiques garantis par la Constitution.

Un juge de la Cour du banc de la reine avait statué que cette limite était raisonnable et justifiée, et cette décision a par la suite été maintenue en Cour d'appel.

Hier, la Cour suprême du Canada a fait savoir qu'elle n'entendrait pas la requête des deux jeunes Albertaines, qui avaient porté leur cause au plus haut tribunal du pays.

PROJET DE LOI

Bien que les tribunaux aient appuyé le principe d'une limite à l'âge de voter, ils ont laissé aux gouvernements le soin d'établir cette limite, a affirmé Mark Holland, député fédéral ontarien

à la tête d'un groupe de députés de tous les partis souhaitant faire abaisser l'âge minimal de l'électeur.

« Actuellement, un jeune de 16 ans peut conduire une voiture, et ceux de 17 ans peuvent être envoyés mourir à la guerre. En fait, ils peuvent se joindre à un parti politique et voter pour celui qui sera le premier ministre de ce pays et pourtant, ils ne peuvent pas voter lors d'une élection », a déploré M. Holland, âgé de 30 ans, député libéral de la circonscription d'Ajax-Pickering.

« Si nous sommes sérieux au sujet de l'engagement des jeunes gens, je crois qu'il est nécessaire de leur donner une voix et de leur permettre de faire entendre leurs questions », a-t-il ajouté.

M. Holland a déjà présenté aux Communes un projet de loi privé afin d'obtenir que l'âge de voter soit abaissé à 16 ans, tout en continuant d'exiger des candidats politiques qu'ils aient au moins 18 ans. Le projet de loi C-261 trouve également appui au sein de chacun des partis d'opposition, et le député libéral a dit espérer qu'il puisse être adopté.

En vertu des nouvelles règles parlementaires établies à la suite des élections fédérales du 25 juin 2004, les projets de loi privés font désormais l'objet d'un vote, chose qui arrivait peu souvent auparavant.

► Louis J. Robichaud : 1925-2005

Voici le portrait de Louis Joseph Robichaud, 24^e premier ministre (libéral) du Nouveau-Brunswick et sénateur, décédé hier des suites d'un cancer à l'âge de 79 ans.

■ **NAISSANCE** : 21 oct. 1925 à Saint-Antoine, au Nouveau-Brunswick

■ **FORMATION** : a étudié la prérité pendant trois ans à Bathurst, au N.-B., mais a arrêté pour se diriger vers la politique; a obtenu un baccalauréat ès arts de l'Université du Sacré-Coeur de Bathurst en 1947 et a poursuivi ses études en économie et en sciences politiques à l'Université Laval de Québec; a brièvement pratiqué le droit à Richibucto, au Nouveau-Brunswick.

■ **POLITIQUE** : a été élu la première fois à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick comme député libéral de sa circonscription d'origine (comté de Kent) à l'âge de 27 ans, en 1952; est devenu chef du Parti libéral provincial en 1958; a été le premier Acadien à occuper le poste de premier ministre du Nouveau-Brunswick en 1960; après une décennie au pouvoir, son parti a été défait — en 1970 — par les conservateurs dirigés



par feu Richard Hatfield; a été nommé au Sénat canadien en 1973 et y a siégé jusqu'à sa retraite en 2000.

■ **RÉALISATIONS** : le programme Chances égales pour tous, qui a modernisé les services publics de même que la structure du gouvernement provincial et des administrations locales; l'adoption unanime de la première Loi sur les langues officielles; la réorganisation de l'enseignement postsecondaire en fondant l'Université de Moncton, notamment; il a aussi contribué à la création du drapeau provincial, hissé pour la première fois en mars 1965.

■ **CITATION** : « Il reste encore beaucoup à faire, mais nous avons nos institutions. » (Déc. 1999)

LE MONDE

EN BREF

Mandela annonce
que son fils
est mort du sida

■ JOHANNESBOURG — L'ancien président sud-africain Nelson Mandela, 86 ans, a annoncé hier à Johannesburg que son dernier fils encore en vie était mort du sida, « une maladie normale » dont il faut parler « ouvertement ». « Nous vous avons convoqué aujourd'hui pour vous annoncer que mon fils est mort du sida », a déclaré le Prix Nobel de la paix 1993, le visage marqué, entouré de membres de sa famille, lors d'une conférence de presse organisée dans le jardin de son domicile. Makgatho Mandela, 54 ans, fils de Nelson Mandela et de sa première femme, Evelyn Mase, est décédé hier matin dans une clinique de Johannesburg où il se trouvait dans un état critique depuis plus d'un mois. « Depuis quelques temps déjà, je dis qu'il faut parler publiquement du sida et ne pas le cacher. Le seul moyen de montrer qu'il s'agit d'une maladie normale, comme la tuberculose ou le cancer, est de dire ouvertement que quelqu'un est mort du sida », a expliqué le premier président noir de l'Afrique du Sud, retiré de la politique depuis 1999. Nelson Mandela a lancé il y a plus de deux ans une vaste campagne baptisée 46 664, son ancien numéro de détenu, afin de recueillir des fonds pour lutter contre le sida et braquer les projecteurs sur la pandémie. La campagne a été marquée par un concert au Cap rassemblant une myriade de vedettes dont Bono, Cat Stevens ou encore Ladysmith Black Mambazo, qui avait été suivi par des millions de personnes dans le monde. Un adulte sur cinq est touché par le VIH et le sida en Afrique du Sud, soit l'un des taux les plus élevés du monde. AFP

Bush officiellement
réélu

■ WASHINGTON — Le Congrès américain a proclamé officiellement hier la victoire du président George W. Bush, réélu le 2 novembre. Cette proclamation a été retardée de quelques heures, des élus démocrates ayant contesté les résultats en Ohio. Cette démarche a d'abord entraîné la réunion, séparément, de la Chambre des représentants et du Sénat. Le Congrès à majorité républicaine s'est ensuite réuni, validant l'élection par 286 voix contre 251. La représentante démocrate de l'Ohio Stephanie Tubbs Jones et la sénatrice de Californie Barbara Boxer entendaient attirer l'attention sur des problèmes de jour du scrutin dans l'Ohio, notamment les longues files d'attente devant les bureaux de vote ou le manque de machines à voter dans certains bureaux. Le candidat démocrate à l'élection présidentielle, John Kerry, a reconnu sa défaite le 3 novembre et n'a pas contesté le résultat de l'élection. Il a cependant fait état mercredi de « vives inquiétudes » concernant le déroulement du scrutin dans l'Ohio et s'est prononcé pour une réforme du système électoral. AFP

UKRAINE

La Cour suprême dit
non à Ianoukovitch

■ KIEV — La Cour suprême ukrainienne a rejeté hier une nouvelle requête du candidat prorusse à la présidentielle, Viktor Ianoukovitch. « La Cour a décidé de rejeter la plainte (de M. Ianoukovitch). Cette décision est définitive et il ne peut y avoir d'appel », a indiqué le président de la Cour suprême, Andriy Hnatenko. Cette nouvelle plainte devant la Cour suprême de l'équipe de Ianoukovitch, était considérée comme visant à retarder la publication officielle des résultats du scrutin et l'investiture de Viktor Iouchtchenko. L'équipe de M. Ianoukovitch avait fait état de violations des droits constitutionnels des électeurs pendant le scrutin. AFP

Une journaliste de
« Libération » disparue en IrakCHRISTINE POUGET
Agence France-Presse

PARIS — L'envoyée spéciale du journal français Libération en Irak, Florence Aubenas, une professionnelle chevronnée, et son interprète irakien Hussein Hanoun Al-Saadi n'ont plus donné de nouvelles depuis mercredi, et l'inquiétude était grande hier soir au sein du quotidien français.

La disparition de Florence Aubenas, 43 ans, grand reporter à Libération, et de son assistant survient à peine plus de deux semaines après la libération de deux autres journalistes français, Christian Chesnot et Georges Malbrunot, revenus en France après avoir été détenus en otages pendant 124 jours en Irak.

Libération a retenu l'information, espérant que Florence Aubenas donnerait de ses nouvelles. Hier en fin d'après-midi, le quotidien a annoncé être « depuis plus de 24 heures sans

nouvelles de Florence Aubenas, son envoyée spéciale à Bagdad où elle est arrivée le 16 décembre 2004 ».

« Journaliste française permanente à Libération depuis 1986, Florence Aubenas était accompagnée de son interprète irakien Hussein Hanoun Al-Saadi qui collabore avec les envoyés spéciaux de Libération depuis presque deux ans », poursuit le quotidien.

ZONES DANGEREUSES

Florence Aubenas et Hanoun Al-Saadi n'ont plus été vus depuis qu'ils sont sortis de leur hôtel à Bagdad mercredi matin, a précisé Libération dans son communiqué.

L'envoyée spéciale de Libération « travaillait sur deux sujets, les femmes candidates aux élections et les rescapés de Falloujah. Elle avait pris des rendez-vous pour ces sujets mais ils avaient été annulés car ils étaient dans des zones trop dangereuses. Nous ne pensons pas qu'elle allait à

ces rendez-vous », a déclaré sur la chaîne LCI Serge July, directeur de la publication de Libération.

Envoyée spéciale au Rwanda, au Kosovo, en Algérie, en Afghanistan, Florence Aubenas est une journaliste « très expérimentée », a souligné Serge July. « Nous ne parlons pas encore d'otages car nous ne savons rien. Nous parlons de notre inquiétude à son sujet », a-t-il dit.

Réagissant à l'annonce de la disparition de sa collègue de Libération, l'un des ex-otages français Georges Malbrunot a déclaré sur i-Télé, chaîne d'informations en continu, qu'« il va y avoir beaucoup d'enlèvements. À Bagdad, on ne peut plus aller sur le terrain. Le risque est démesuré pour des journalistes occidentaux ».

« Oui c'est dangereux de travailler en Irak », mais « il y a un processus électoral engagé en Irak et nous ne pouvons pas ne pas le couvrir », a estimé pour sa part M. July.



Florence Aubenas



L'Irak a marqué hier le 8^e anniversaire de l'armée avec la sortie de promotions d'officiers et de soldats appelés à faire face à la violence en nette recrudescence à l'approche des élections du 30 janvier. En prévision de la journée de l'armée, le ministre de la Défense Hazem Chalane a annoncé que la garde nationale serait intégrée dans l'armée. Ci-dessus, les soldats irakiens paradent dans l'immense base de Taji, l'une des fiertés de l'ère guerrière du dictateur déchu Saddam Hussein. Ils sont le fer de lance de la 1^{re} Brigade mécanisée de la nouvelle armée irakienne.

John Kerry rend
visite aux troupes

■ BAGDAD — L'ancien candidat à l'élection présidentielle américaine John Kerry a rendu visite mercredi aux troupes américaines dans un camp de Bagdad, a annoncé hier le service de presse de l'armée américaine. Le sénateur démocrate a rencontré des soldats de son État du Massachusetts à Camp Tahreer, avec lesquels il a notamment évoqué « l'é-

lection présidentielle et l'état de la guerre en Irak ». Il a demandé aux soldats ce qu'il devait dire au Congrès à propos de la guerre en Irak et ces derniers ont indiqué, selon le service de presse de l'armée, que « leur bon travail n'est pas expliqué aux États-Unis ». Avant sa visite aux troupes américaines en Irak, M. Kerry s'est entretenu mardi à Amman avec le roi Abdallah II de Jordanie des « efforts pour relancer le processus de paix (israélo-palestinien) et rétablir l'ordre en Irak », selon l'agence officielle jordanienne Petra. AFP

Sept soldats
américains
tués à BagdadRarement autant de soldats
auront péri d'un seul coup

WASHINGTON (AFP) — Sept soldats américains ont été tués à Bagdad hier lorsqu'un engin piégé a explosé au passage de leur blindé Bradley, a indiqué un porte-parole militaire à Washington.

Il s'agit du plus grand nombre de soldats américains tués au cours d'une seule attaque depuis celle qui en avait fait 14 en décembre sur une base militaire à Mossoul.

Aucun des militaires présents dans le véhicule, qui effectuait une mission de routine, n'a survécu à l'explosion qui s'est produite dans le nord-ouest de la ville, vers 18h, a précisé la capitaine Patricia Brewer, porte-parole à Bagdad des forces de la coalition.

« Sept soldats américains ont été tués à Bagdad lorsque leur véhicule blindé Bradley a été touché par un engin explosif » déposé en bord de route, a-t-elle dit, sans donner de détails.

L'explosion a été très puissante pour détruire le blindé Bradley, un « véhicule de combat » destiné à l'infanterie mécanisée qui dispose théoriquement d'un blindage suffisant pour résister à des combats de haute intensité.

Au moins un autre soldat américain a été tué hier, dans la province sunnite rebelle d'Al-Anbar, à l'est de Bagdad.

Avec ces morts, le nombre de militaires américains tués depuis le début de la guerre, en mars 2003, approche des 1350.

Le général Thomas Metz, l'un des commandants de l'armée américaine en Irak, a reconnu hier que les conditions de sécurité dans les quatre provinces restaient difficiles à l'approche des élections du 30 janvier. Il a précisé que le nombre d'attaques avait diminué à environ 70 par jour depuis la fin du Ramadan mais que cela n'illustrait pas les conditions réelles de sécurité.

Dix-huit ouvriers chiites sont également morts dans le nord du pays, où ils avaient été emmenés par un employeur fictif leur promettant du tra-

vail sur une base américaine, a annoncé le ministre de l'Intérieur.

Par ailleurs, le chef de la police du quartier chiite de Sadr City à Bagdad a été abattu par des hommes armés, tandis que quatre soldats et cinq civils irakiens étaient tués dans différentes attaques au nord de Bagdad.

Un marine a en outre trouvé la mort dans la province sunnite rebelle d'Al-Anbar, selon l'armée américaine.

« L'Irak traverse une situation difficile et compliquée », a admis le premier ministre Iyad Allawi, en assistant à une parade des nouvelles forces armées pour la journée nationale de l'armée.

« Durant les semaines et les mois à venir, vous aurez à faire face à d'importants défis » contre la violence, a-t-il ajouté en s'adressant aux soldats.

M. Allawi a prolongé d'un mois l'état d'urgence dans la quasi-totalité de l'Irak, soulignant que cette décision « a été prise car les groupes terroristes poursuivent leurs activités anti-irakiennes pour entraver la formation d'un gouvernement représentatif de tous les Irakiens et empêcher la participation pacifique de tous les Irakiens au processus politique ».

À un peu plus de trois semaines des élections, le président américain, George W. Bush, a de nouveau défendu l'organisation du scrutin dans les délais, lors d'entretiens téléphoniques avec les présidents irakien Ghazi Al-Yaouar et égyptien Hosni Moubarak, et le roi Abdallah II de Jordanie.

Par ailleurs, le ministre de la Défense Hazem Chalane a indiqué que la Force multinationale avait arrêté à Mossoul Abdel Aziz Saadoun Ahmed Hamdouni, alias Agha Abou Ahmed, l'un des lieutenants de l'extrémiste jordanien Abou Moussab Al-Zarqaoui, l'ennemi public numéro un des Américains en Irak. Ceci porte à trois le nombre de membres du réseau de Zarqaoui arrêtés dans la ville ces dernières semaines.

Dans un site internet, le groupe Al-Zarqaoui, lié au réseau terroriste Al-Qaïda, a revendiqué hier un attentat à la voiture piégée qui avait tué la veille six policiers à Baaqouba, au nord-est de Bagdad.

Ce soir 20 h
Il va y avoir du sport!

Pour ou contre les garderies pour les enfants de moins de 2 ans? Avec Jean-François Chicoine et Diane Vandy.
Y a-t-il trop de faits divers dans les médias? Avec Yves Boisvert, Richard Desmarais, Jean Dion et Claude Thibodeau.

Animation : Marie-France Bazzo Invitée : Chantal Hébert

Bébés en garderie, un fait divers?



Télé-Québec
telequebec.tv

Ça change de la télé

Le fédéral conservera des ports stratégiques

Une décision qui reçoit un accueil favorable dans l'Est

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

■ RIMOUSKI — Soupçons de soulagement dans l'Est du Québec et sur la Côte-Nord concernant l'intention du gouvernement fédéral de conserver la propriété des quatre ports commerciaux stratégiques de Gaspé, de Matane, de Baie-Comeau et de Gros-Cacouna.

La politique de cession des ports fédéraux, mise en place il y a 10 ans, souffrira de ces exceptions compte tenu que les corporations locales de développement portuaire et les élus municipaux ne voulaient tout simplement pas de ce transfert, contrairement aux corporations municipales et intermunicipales qui gèrent maintenant les aéroports.

« Ces ports ne font plus partie des priorités du ministère des Transports. Il n'y a pas de processus de cession d'engagé, ni de négociation en cours pour ces ports. Il n'y en aura pas non plus dans un avenir rapproché », a précisé au SOLEIL François-Nicolas As-

selin, conseiller en communication au ministère fédéral des Transports du Canada.

Il reste au Québec 25 ports à céder sur 35 alors que la politique fédérale de cession arrive à son terme l'an prochain.

« La politique de cession des ports est destinée à des intérêts locaux qui veulent faire l'acquisition d'un port par l'intermédiaire d'un décret du gouvernement provincial. Mais on ne peut négocier s'il n'y a pas d'interlocuteur. D'autres dossiers avancent comme celui de Pointe-au-Pic dans Charlevoix », a ajouté le porte-parole.

Le ministre fédéral des Transports, Jean Lapierre, doit se rendre dans la région au cours des prochaines semaines, d'ici la fin de janvier.

Au cabinet du ministre à Ottawa, aucune date n'a toutefois encore été confirmée pour ce voyage où risquent de s'entremêler les questions portuaires, la rénovation des infrastructures aéroportuaires et le financement conjoint du prolongement de l'autoroute 20 vers l'est.

« Pour nous, c'est une heureuse nouvelle. Notre premier choix était que ces installations demeurent de propriété gouvernementale, fédérale ou provinciale. Lors d'une rencontre vers le 15 décembre, la ministre déléguée aux Transports du Québec Julie Boulet nous avait dit que l'annonce serait faite en janvier par le gouvernement fédéral », a rappelé Jacques Michaud, président de la Corporation de développement du parc portuaire de Gros-Cacouna.

À Matane, la décision fédérale est aussi bien accueillie. Le port en eaux profondes nécessite un entretien régulier et la Ville de Matane a toujours soutenu qu'elle n'avait pas les fonds nécessaires pour assumer cette charge.

« C'est une bonne décision. Nous sommes doublement satisfaits parce que c'est une infrastructure que nous n'avions pas les moyens d'assumer. Il n'en était pas question. Par ailleurs, le port est important pour nous parce que c'est un outil de développement régional majeur », a commenté Linda Cormier, mairesse de Matane.

Le ski se porte très bien dans Charlevoix

SYLVAIN DESMEULES
Collaboration spéciale

PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS — Dans Charlevoix, les deux stations de ski roulent à un train d'enfer, à peine perturbées par les quelques journées de pluie. Et si la santé des stations de sports de glisse est équivalente à la performance touristique, la région a connu de beaux moments aux premiers jours de l'hiver, avec des hausses générales de 14 % au Massif depuis son ouverture.

Un plancher de neige de 237 centimètres en date du 3 janvier au Massif, ça veut tout dire. La station connaît des hausses de 17 % uniquement pour la période des Fêtes, des chiffres qui réjouissent la direction.

« Nous avons eu deux jours de pluie, mais nous avons toujours eu des 10 centimètres de neige le lendemain qui nous ont sauvés. Nous sommes très heureux de l'achalandage actuel et nos skieurs et planchistes sont satisfaits des conditions », confie Isabelle Vallée, chef du service des communications au Massif.

Bonne nouvelle également pour les sportifs plus expérimentés avec l'ouverture promise, si les conditions le permettent évidemment, de la Charlevoix à la mi-janvier. La piste du Centre national d'entraînement n'a toujours pas été ouverte au public. Quant au reste du domaine skiable, le Massif jongle avec les 100 % de disponibilité pour ses 42 tracés.

La situation est semblable au mont Grand-Fonds, avec l'ouverture des 14 pistes en montagne et de 140 des 160 kilomètres de ski de fond. Au 4 janvier, c'est plus de 185 centimètres de neige qui recouvraient le domaine skiable.

« Ça se maintient et nous avons même une légère augmentation au niveau des revenus, mais pour le nombre de skieurs, il faudra attendre encore un peu avant de donner des chiffres », confiait la dg de la station, Caroline Dion.

Le choix est tout autre que pour la cession des aéroports



Le port de Gaspé, comme d'autres, restera sous la houlette fédérale.

COLLABORATION SPÉCIALE NAOMIE BRIAND

Un forcené perturbe la circulation à Lévis

■ Un homme a tenu en haleine les policiers de Lévis pendant 45 minutes, hier midi. Menaçant de se suicider à l'aide d'un couteau de cuisine, le forcené a bloqué la circulation sur la route Président-Kennedy, causant un important bouchon de circulation. En matinée, l'homme appelle les policiers pour les avertir qu'il compte mettre fin à ses jours. Lorsque les agents arrivent à son domicile, ils remarquent que l'individu est à bord de sa camionnette. Ils le prennent en filature afin de s'assurer qu'il ne tente pas de mettre fin à ses jours en percutant un autre automobiliste. L'individu s'immobilisera finalement en face du garage Autopneu Auclair, où un négociateur le convaincra finalement de remettre son arme blanche. *Pierre-André Normandin*

Une courte liste de rappels.

Faire carrière dans le domaine de la santé et des services sociaux, équilibrer vie privée et professionnelle: on vous rappelle que **c'est possible en Outaouais.**

- ✓ Plus de postes permanents à temps plein.
- ✓ Un portrait économique au-dessus de la moyenne québécoise.
- ✓ Des possibilités de carrière et d'avancement en français pour vous et votre conjoint.
- ✓ Un milieu de travail urbain ou rural où toutes les spécialités médicales sont exercées.
- ✓ À deux heures de Montréal, à deux minutes d'Ottawa.
- ✓ Une vie culturellement stimulante.
- ✓ Une généreuse nature à votre portée.

Outaouais.
Tout y est.

santeoutaouais.qc.ca

Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux

Québec
Outaouais

ÉDITORIAL

Président et Éditeur ANDRÉ PROVENCHER
 Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR
 Directeur de l'éditorial PIERRE-PAUL NOREAU
 Directeur de l'information FRANÇOIS BOURQUE

Entre terrorisme et illégitimité



Pierre-Paul Noreau

PPNoreau@lesoleil.com

Depuis le début de l'année, les attentats sont plus meurtriers que jamais en Irak. Chaque jour, des dizaines de personnes s'ajoutent à la liste des victimes de la folie tueuse des terroristes. Leurs cibles privilégiées : ceux qui sont associés au projet des Américains de tenir des élections le 30 janvier prochain. Le dilemme qui se pose est aussi simple que difficile à trancher. Reporter le scrutin et démontrer ainsi que l'action terroriste est efficace ou tenir un vote auprès d'une portion seulement de la population irakienne et remettre ainsi en question la légitimité même de l'exercice et des futurs élus.

Évidemment, le respect de la vie humaine impose d'emblée de condamner toute action terroriste. Tout particulièrement quand certains de ces gestes assassins sont de froides et sordides exécutions d'otages filmées pour alimenter encore un peu plus le climat de terreur.

Aucune religion digne de ce nom, ni aucune conviction politique sensée ne peut justifier pareil comportement. Le terrorisme pratiqué en Irak est le fait d'extrémistes fanatiques qui agissent en détournant les consciences, tout particulièrement celles de jeunes kamikazes, sacrifiés au profit d'un pouvoir que ces ténors espèrent récupérer pour eux-mêmes. L'islamisme est utilisé comme prétexte et n'a rien à y voir. La recette est connue.

Est-ce à dire qu'il n'y a d'autre choix que de garder le cap, coûte que coûte, sur la tenue d'un scrutin qui vise avant tout à permettre aux Américains de commencer à sortir du bourbier dans lequel ils se sont profondément enfoncés avec cette guerre en Irak?

La réponse affirmative ne s'impose pas. Bien sûr, il est souhaitable que les Irakiens se choisissent eux-mêmes, le plus rapidement possible, un gouvernement de façon libre et démocratique. C'est ce qu'expriment les dirigeants des pays occidentaux et ceux des pays voisins de l'Irak en appuyant la démarche américaine.

Mais il est pour l'instant loin d'être assuré que la passation des pouvoirs à un gouvernement irakien permettra d'enclencher le départ des soldats de George W. Bush et surtout la fin de la mainmise américaine sur la politique intérieure de ce pays arabe.

La légitimité du gouvernement élu le 30 janvier sera contestée, surtout si les Irakiens sunnites respectent le mot d'ordre du boycott électoral, que ce soit parce qu'ils ne veulent pas mettre leur vie en danger en participant au scrutin ou parce qu'ils ne croient pas à la validité du processus. La frustration ne disparaîtra donc pas et continuera d'alimenter le terrorisme.

Devant le chaos qui prévaut et qui s'accroît avec l'approche de la date butoir du 30 janvier, des voix irakiennes modérées n'ont pas caché leur perplexité devant la possibilité de faire participer un nombre significatif de citoyens au scrutin. La situation sécuritaire a notamment été qualifiée d'intenable.

Ne vaudrait-il pas mieux, quitte à donner l'impression d'avoir cédé au chantage terroriste, de faire un pas en arrière, de reporter le scrutin, et de chercher à travers l'ONU un dialogue plus large et un scénario électoral plus prometteur? L'actuelle escalade de la violence qui laisse craindre l'apocalypse pour la fin janvier le suggère.

Mais, en même temps, une autre force exerce une pression non moins grande sur le président George W. Bush pour qu'il s'accroche à cette date du 30 janvier. Elle vient des familles des soldats américains qui voient le nombre de ses blessés et de ses morts grimper quotidiennement. Elles exigent qu'un geste majeur soit posé pour que commence enfin la phase du désengagement.

CARREFOUR DES LECTEURS

Trop et pas assez...

Il est assez évident que 80 millions \$, même ajoutés à tous les autres millions venant de par le monde, ne seront jamais assez pour réparer les dommages causés par les tsunamis. Par contre, c'est beaucoup trop de la part d'un gouvernement qui prétend ne pas avoir les moyens de combler les demandes de ses propres citoyens. Et cela, malgré des excédents budgétaires répétés.

Normand Savoie
Trois-Pistoles

Propos alarmistes

Je trouve les commentaires de Gilbert Lavoie (*Absents quand le malheur frappe*, 31 décembre 2004) très alarmistes et dénonciateurs à l'endroit des dirigeants fédéraux. En vacances à l'étranger, comment pouvaient-ils deviner qu'il y aurait une catastrophe d'une telle ampleur en Asie ou ailleurs? Avant d'abréger leurs vacances, il leur fallait mesurer l'impact de cet *act of God*. Le Canada est toujours en première ligne pour aider les autres pays en difficulté. Pourquoi dénigrer au lieu de voir le bon côté des choses? D'ailleurs, l'aide internationale afflue malgré les difficultés qu'elle a à se rendre à ceux qui en ont besoin, faute de moyens logistiques. Est-ce la faute des dirigeants de ces pays?

Bruno Verret
Loretteville

Honte à vous, M. Charest!

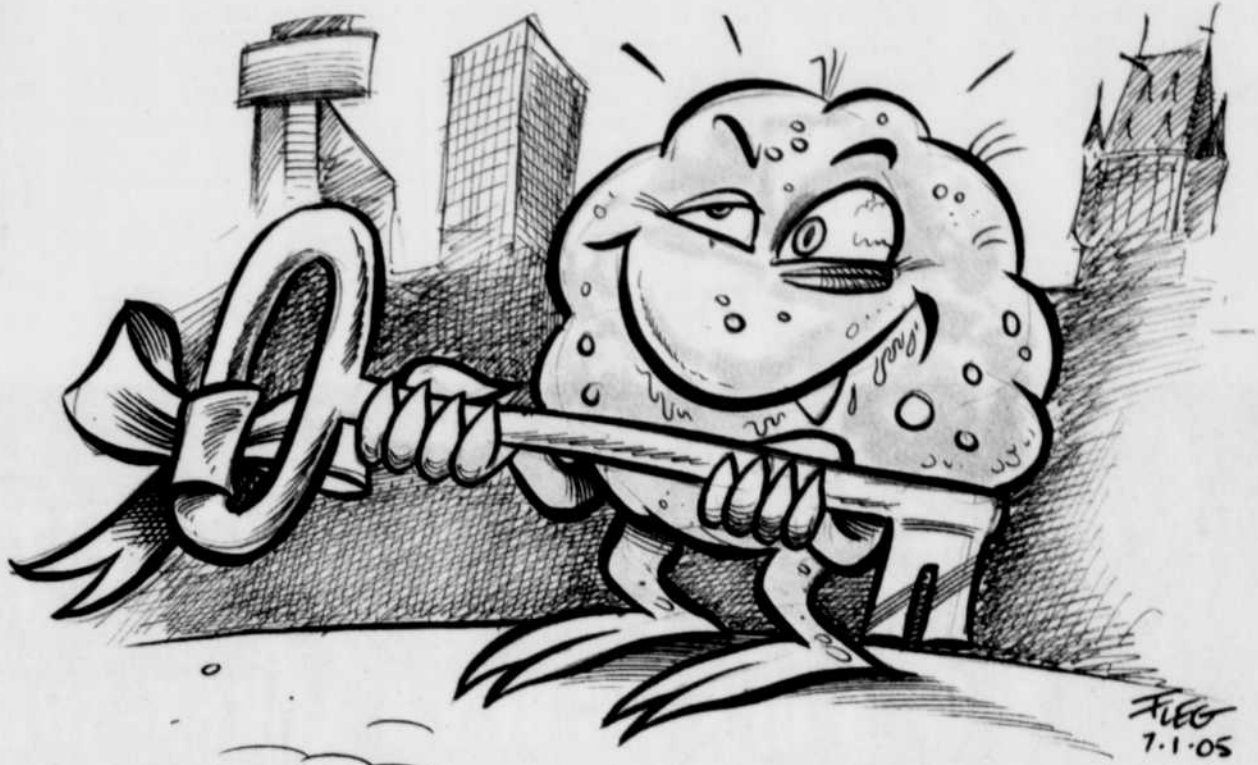
Alors que l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique ont donné des sommes variant de 5 à 8 millions \$ pour aider les victimes des tsunamis en Asie du Sud-Est, le gouvernement de M. Charest a donné un gros 100 000 \$, soit 1,5¢ par habitant. C'est honteux! Les Québécois ont donné 5 millions \$ de leurs poches et le gouvernement devrait en faire autant. Le gouvernement fédéral donnera quant à lui 80 millions \$. C'est bien, mais je crains que cette somme ne soit pas de l'argent neuf mais de l'argent enlevé aux autres projets d'aide ailleurs dans le monde. Avec les surplus du fédéral, ce serait tout aussi honteux.

Stéphan Giroux
Montréal

Sommes-nous si pauvres?

Notre gouvernement, par sa décision de verser 100 000 \$ à la Croix-Rouge aux victimes des tsunamis survenus en Asie, remet l'équivalent de 1,25 ¢ par Québécois. Sommes-nous, en tant que société, aussi pauvres M. Charest? Sommes-nous plus pauvres que nos voisins, les Ontariens, ou que les résidents de la Colombie-Britannique qui ont donné 130 fois plus que nous *per capita*? Je

LA SAISON DE LA GRIPPE BAT SON PLEIN...



CHRONIQUE

Le camarade Bonhomme

En novembre, l'intention de Bonhomme Carnaval de se syndiquer a été accueillie par un immense éclat de rire dans tout le Québec. Quoi? Un camarade Bonhomme? Fini la magie. Celui qui se cache dans le costume blanc serait un employé comme les autres, un Travailleur uni de l'alimentation et du commerce, dont les pirouettes et les accolades seraient codifiées dans une convention collective?



Alain Dubuc
ADubuc@lesoleil.com
Collaboration spéciale

Le droit d'association est un droit fondamental. Mais parfois, il y a des droits qu'il est plus sage de ne pas exercer. L'accréditation des personnalités de Bonhomme et de ses accompagnateurs a eu, dès le départ, quelque chose de ridicule qui nuisait aux artisans eux-mêmes, au Carnaval, et au syndicat qui s'est lancé dans l'aventure. Ce que la suite des choses a bien montré. La démission en bloc, la semaine dernière, de ces nouveaux syndiqués et donc, par définition, la disparition du nouveau syndicat constituent une pathétique fin en queue de poisson.

Mais au-delà du ridicule, on ne peut s'empêcher d'avoir un pincement de cœur pour la ville de Québec, qui n'avait certainement pas besoin de cela.

L'image de la capitale a été terriblement malmenée depuis un an, par le scandale de la prostitution juvénile, mais surtout par les débordements du mouvement Scorpion avec ses accents de lynchage, par les excès de la station de radio CHOI, sa fermeture et le troublant mouvement de solidarité que cela a suscité. Une ville connue pour sa qualité de vie et sa gentillesse dévoilait une

autre face de sa personnalité, celle de l'intolérance et de la violence verbale. Et maintenant, c'est le symbole le plus universellement connu de Québec qui passe dans le tordeur.

Hélas, cette aventure syndicale-carnavalesque n'est pas tout à fait le produit du hasard. Il y a en effet, dans cet incident, des traits de caractère propres à la capitale. Une tendance aux pulsions autodestructrices, qui s'exprime très certainement dans cet incident. Une propension, typique d'une ville homogène où les gens se connaissent, de personnaliser les conflits et de leur laisser prendre des proportions démesurées. Dans le cas qui nous occupe, il est assez évident que le petit psychodrame qui a mené à l'accréditation syndicale de Bonhomme et de son équipe masque des conflits de personnalité mal gérés.

Le prétexte du conflit, le mécontentement des artisans devant la décision de la direction du Carnaval de faire appel à une entreprise qui fournirait le véhicule et le chauffeur pour promener Bonhomme plutôt qu'à un des accompagnateurs habituels, est vraiment trop insignifiant pour justifier tout ce ramdam.

L'autre élément, typique de la capitale, c'est le poids de la culture syndicale. Québec, en raison de l'importance du secteur public, est très fortement syndiqué. Elle épouse plus spontanément le rythme, les horaires et les valeurs d'un univers régi par des normes et des articles de conventions collectives. Cette culture du secteur public a un effet d'entraînement sur le secteur privé. C'est cette culture dominante qui a sans doute amené l'équipe de

Bonhomme, pour résoudre un conflit, à choisir la solution syndicale qui, dans ce cas-ci, n'était certainement pas la plus appropriée.

Bien sûr, on a tenté de donner une dimension sociopolitique au conflit en dénonçant le recours à « l'entreprise privée ». On a même parlé de PPP. Le Carnaval n'est ni un hôpital, ni une école, mais une organisation sans but lucratif dont l'objectif a toujours été la promotion économique et touristique de Québec et qui a toujours travaillé main dans la main avec le secteur privé.

Mais ce qui est le plus étonnant, dans ce conflit, c'est que l'équipe de Bonhomme ait rompu l'espèce de code implicite que respecte depuis des décennies l'organisation du Carnaval. Une protection maniaque de l'image de Bonhomme qui va dans les moindres détails, par exemple insister pour qu'on le décrive comme un « personnage » plutôt que comme une « mascotte ».

Mais surtout, un désir indéfectible de protéger la magie du personnage. C'est au nom de cette magie que le Carnaval garde secrète l'identité de ceux qui se cachent dans le costume ou encore s'oppose à ce qu'un média fasse un reportage sur la machine derrière Bonhomme, l'organisation de ses tournées, le nombre de personnalités.

Voici pourquoi le geste des artisans qui, par leur démission, rompent la magie à laquelle ils ont participé pendant des années est si désolant. Mais tout se termine bien. La direction du Carnaval a trouvé un remplaçant de dernière minute, un peu petit pour le costume, certainement moins expérimenté que ses prédécesseurs démissionnaires. Reste à savoir si les exigences de la solidarité amèneront les plus militants à bouder ce bonhomme qui n'est pas un camarade.



Des lecteurs sont très critiques à l'endroit du gouvernement Charest et du montant de 100 000 \$ accordé pour venir en aide aux victimes des raz-de-marée.

m'adresse à vous, M. Séguin, pour tenter de faire desserrer les cordons de la bourse. La demande que je vous fais est non de donner 1,25 ¢ mais bel et bien 125 ¢ par Québécois ce qui donnerait une somme de 1 milliard \$ devant une aussi grande catastrophe, on aurait ainsi une chance de démontrer à la face du monde que nous avançons dans le domaine de la philanthropie. Bonne année!

Laval St-Gelais, c.a.
Sainte-Foy

Manque de sensibilité

Ce qu'illustre l'attitude du gouvernement Charest devant le désastre en Asie du Sud-Est, ce n'est pas tant un

manque de solidarité, qu'un manque d'intelligence et de sensibilité. Y compris politiques. En effet, MM. Bush et Martin ont vite compris que les miettes initiales étaient inadéquates et ils se sont promptement « rajustés » en conséquence. Alors que Charest, lui, ne voit pas aujourd'hui encore et ne réalisera peut-être jamais l'incongru de son comportement. Il ne voit pas que 100 000 \$ « n'a pas rapport », comme disent les jeunes. Il ne voit pas que ses 100 000 \$ se trouvent à traduire le rapport du Québec au monde. Et, donc, un bien désolant rapport. Laissant entendre que Québec se considérerait faire peu partie du monde. Il ne voit pas, enfin, qu'il eût été possible d'afficher une

« différence » québécoise autrement, intelligemment. En ne donnant pas un sou. Et en donnant ou prêtant seulement plutôt beaucoup, beaucoup de ressources humaines ou de matériels divers. Ainsi aurait-il « finement » évité toute navrante comparaison. Eh bien, non, M. Charest ne voit pas. Dramatiquement pas. Et c'est l'imagé de toute la population québécoise qui s'en voit ternie.

Denis Beaulé
Montréal

Une honte nationale

Mais où vit donc Jean Charest? Sur une autre planète? Alors qu'on apprend que toute l'Asie du Sud-Est est frappée par un des pires cataclysmes du siècle, notre gouvernement offre un maigre 100 000 \$ comme aide aux pays sinistrés. C'est une honte nationale! Qu'avons-nous donc fait pour qu'un tel pingre nous gouverne?

André Tremblay
La Pocatière

QU'EN PENSEZ-VOUS?

Trouvez-vous suffisant le don de 100 000 \$ du Québec aux pays touchés par les tsunamis?

ÉCRIREZ-NOUS À opinion@lesoleil.com Pour que votre commentaire soit publié, vous devez fournir votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone.

LEVÉE DE L'EMBARGO SUR LES IMPORTATIONS DE BÉTAIL CANADIEN

Le secrétaire à l'Agriculture écoutera les opposants

WASHINGTON (PC) — Des politiciens américains n'ont pas réussi hier à convaincre le secrétaire désigné à l'Agriculture, Mike Johanns, de reporter à plus tard la levée de l'interdiction qui frappe les importations de bétail canadien.

Mais M. Johanns, qui sera bientôt officiellement nommé à la tête du département, a accepté de participer, avant la levée de l'embargo, à une audience du Congrès qui se tiendra à ce sujet.

« Comme secrétaire désigné, je ne peux pas indiquer aucune décision », a dit M. Johanns lors d'une audience de confirmation du comité du Sénat sur l'agriculture.

« La seule chose que je puis vous dire aujourd'hui, c'est que je participerai activement à cette audience. Nous devons nous assurer que les questions (de salubrité des animaux et de leur nourriture) sont abordées, pour être

certaines que nous faisons la bonne chose, du point de vue de la réglementation et du Canada. »

La semaine dernière, le département américain de l'Agriculture a indiqué que le commerce de bovins âgés de moins de 30 mois, qui présenteraient moins de risques de contracter la maladie de la vache folle, pourrait reprendre le 7 mars.

Le département a publié un document de 500 pages pour soutenir ses conclusions que le Canada présente un risque minimal de contagion à l'encéphalopathie spongiforme bovine.

Mais un récent cas de vache folle, annoncé au Canada la semaine dernière, a ravivé le sentiment protectionniste d'éleveurs américains et de législateurs du Midwest qui soutiennent que les règles relatives à l'alimentation du bétail sont fréquemment enfreintes au Canada.

Dans une lettre envoyée mercredi à Michael Johanns, deux politiciens font référence à ce qu'ils présentent comme de nouvelles informations permettant de croire que des entreprises canadiennes enfreignent les règles interdisant de nourrir les bovins avec des farines animales. Cette pratique, considérée comme la principale source de contamination au virus de la vache folle, est interdite au Canada depuis août 1997.

Le représentant Henry Waxman et le sénateur Kent Conrad affirment que ces 15 derniers mois, les autorités de régulation ont découvert des matières animales dans la nourriture canadienne, ce qui a eu pour effet de déclencher des alertes contre ces importations, qui provenaient de 17 entreprises.

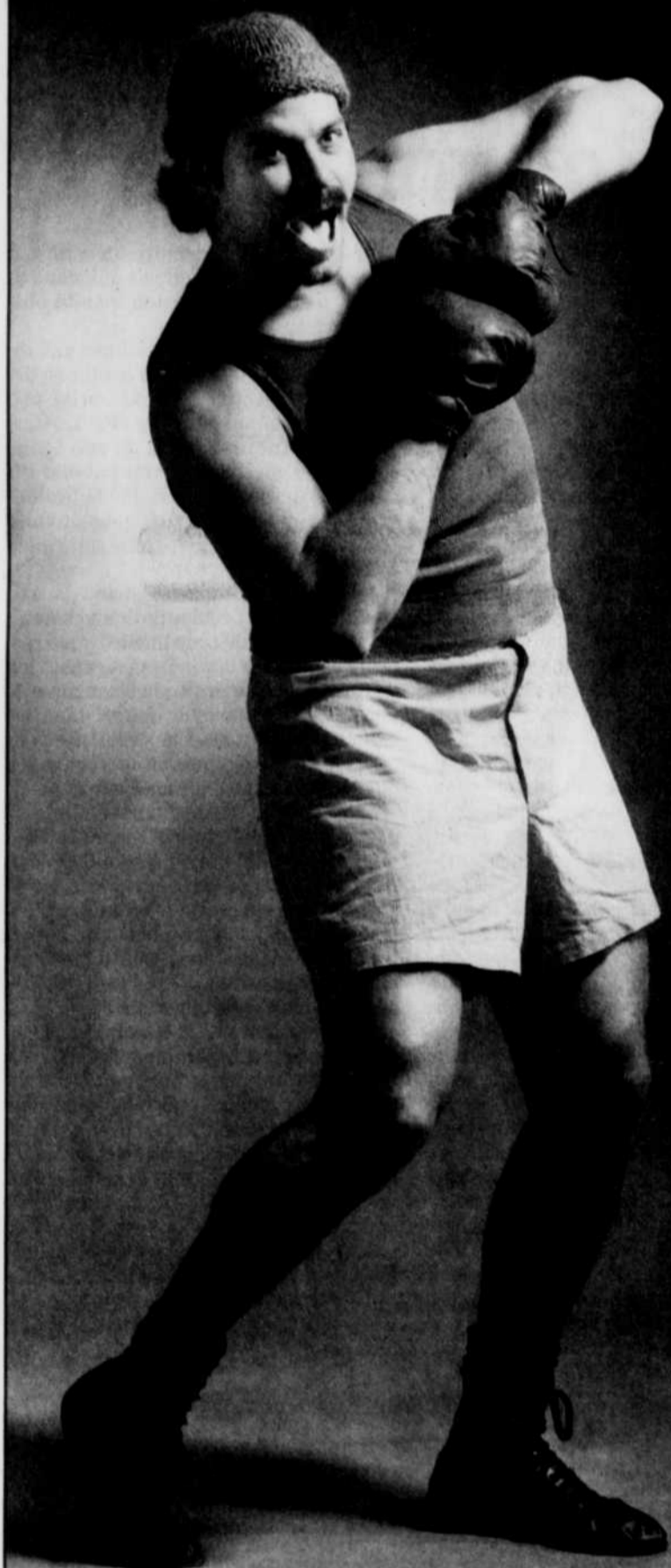
Il n'y a aucune indication que M. Johanns, dont la candidature a été confirmée par le Sénat, veuille reporter la levée de l'embargo sur les exportations.



Karen Broun élève des vaches laitières à Barrhead en Alberta.

Les prix? Écrapoutis!

V' LÀ LES SOLDES D' APRÈS-NOËL CHEZ BELL

Sympatico
Intermédiaire

Naviguez à un prix renversant, sans bloquer votre ligne de téléphone!

19⁹⁵\$
par mois pendant 12 mois*

+ 6 mois GRATUITS**

de notre gamme complète de services de sécurité mis à jour automatiquement: Antivirus, Coupe-feu, Anti-logiciels espions

Mobilité



Prix choc!

Téléphones pliables à écran couleur à partir de 0\$¹¹

- Appels gratuits entre abonnées de Bell Mobilité¹²
- Pas de frais d'activation ni de frais mensuels cachés avec les forfaits Tout-en-un

6 mois
d'appels locaux illimités gratuits¹²

ExpressVu



Regardez ce que vous voulez, quand vous le voulez!

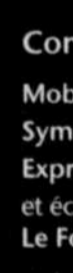
- Fonctions pause et reprise instantanée de la télé EN DIRECT
- Enregistrez jusqu'à 80 heures de programmation
- Image et son d'une qualité remarquable, avec notre service 100% numérique

Une puissante offre! Récepteur vidéo personnel à seulement

249\$
après crédits

Installation incluse ÉCONOMISEZ 120\$

Le Forfait



Combinez 2 ou 3 services

Mobilité
Sympatico^{MC}
ExpressVu^{MC}

et économisez mois après mois avec Le Forfait¹³ de Bell.

Le champion de l'économie!

5\$ par mois¹⁴ pour 1 000 min d'interurbain au Canada et aux É.-U., 24/7

Vite! Des offres d'même, ça arrive juste une fois par année!



Et bien simple.TM

bell.ca/offre • 1 888 558-2759 • Magasins Espace Bell et Bell Mobilité

Espace Bell

Alma
1915, boul. Talbot
(418) 662-0469

Amqui
14, rue St-Benoît Ouest
(418) 629-6054

Baie-Comeau
997, boul. Lafleche
(418) 295-1294

Chicoutimi
1915, boul. Talbot
(418) 696-0506

Place du Royaume
(418) 693-1188

Gaspé
157, boul. de Gaspé
(418) 368-5004

Havre St-Pierre
111 B, rue Boréale
(418) 538-1301

Lévis
Galerie Chagnon
(418) 833-3848

Maria
111, boul. Perron Ouest
(418) 759-5225

Matane
1105, rue du Phare Ouest
(418) 562-9000

Paspébiac
108, boul. Gérard-D.-
Levesque Est
(418) 752-2003

Québec
1171, boul. Charest Ouest
(418) 687-2121

1100, rue Bouvier
(bur. 350)
(418) 627-6000

Les Galeries de la Capitale
(418) 627-2555

Place Fleur-de-Lys
(418) 529-9292

Rimouski
341, 2^e rue Est
(418) 722-7717

76, rue St-Germain Ouest
(418) 723-0999

Rivière-du-Loup
Centre commercial
Rivière-du-Loup (kiosque)
(418) 868-8888

Sept-Îles
1230, boul. Laure
(418) 962-6568

St-Georges-de-Beauce
Carrefour St-Georges
(418) 228-5521

St-Foy
2785, boul. Laurier
(418) 650-1000

Place Laurier
(418) 658-8678

Bell Mobilité

Beauport
Inter Cellulaire ent.
488, boul. Rochette
(418) 660-9909

Lévis
104, route Président-Kennedy (bur. 101)
(418) 837-0222

Novikom Technologie
6610, boul. de la Rive-Sud
(418) 838-3999

Québec
CBCI Telecom inc.
710, rue Bouvier (bur. 103)
(418) 626-1800

Roberval
Cellulaire Chic
612, boul. Marcotte
(418) 275-0606

St-Nicolas
585, route 116
(418) 831-2355

Aussi offert chez les détaillants autorisés:

FUTURE SHOP

LA CABINE TELEPHONIQUE

Dumont

STEREO

RadioShack

Éclair Bell

Offre ExpressVu disponible aussi:

TANGUAY ELECTRONIQUE

Services offerts aux clients résidentiels, là où la technologie le permet. Prix/offres sujets à changement sans préavis et ne peuvent être combinés avec aucune autre offre. Taxes en sus. Jusqu'à épuisement des stocks. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent pour chaque engagement. D'autres conditions s'appliquent, y compris des exigences techniques minimales. Photos à titre indicatif. *L'offre prend fin le 16 janvier 2005 et s'adresse aux nouveaux abonnés Sympatico. Sujet à un engagement de 1 an. Le tarif mensuel alors courant (maintenant 29,95\$) s'applique par la suite. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent. Capacité de 2 Go de téléchargement par mois, frais pour téléchargement en sus. **Fournis avec Zero-Knowledge Systems, Inc. aux abonnés Sympatico. Aucun service n'offre une protection absolue. Le tarif mensuel alors courant (maintenant 12,90\$) s'applique par la suite. **L'offre prend fin le 16 janvier 2005. Sujet à un engagement de 3 ans. **Sujet à un engagement de 3 ans. **Sujet à un engagement min. de 2 ans. S'applique aux appels faits à partir du Canada vers le Canada ou les États-Unis dans la zone de couverture de Bell Mobilité ou de ses partenaires, sinon des frais d'itinérance s'appliquent. Le tarif alors courant pour les appels interurbains et locaux s'applique par la suite. L'offre prend fin le 31 janvier 2005. Prix net basé sur le prix de détail suggéré du récepteur 5920 (399,99\$) moins les crédits d'équipement de 120,99\$ et de télé à la carte de 30\$ avec un engagement de 2 ans; disponible avec nouvelle activation. Le système doit être activé avant le 20 février 2005. Crédits appliqués sur le compte, avant les taxes; prévoir de 6 à 8 semaines. Le crédit de télé à la carte n'est valide que pendant 90 jours après l'activation et s'applique à tous les films ou événements sur Vidéo ou Vu! jusqu'à un max. de 15\$ par commande. Pour acheter et activer un système, une pièce d'identité avec photo valide doit être présentée et une préautorisation sur une carte de crédit ou par prélèvement bancaire doit être donnée. **Offerts avec les services et forfaits sélectionnés de Bell aux clients résidentiels, là où l'accès et la technologie le permettent. Sujet à un engagement de 2 ans pour chaque service. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent. Pour être admissible, vous devez avoir Bell Canada comme fournisseur de service interurbain, mais il n'est pas nécessaire d'être abonné au service local ou à d'autres services offerts de Bell Canada. Des frais pour l'équipement et l'installation peuvent s'appliquer. Pour les détails, appelez au 1 888 558-2759 ou visitez bell.ca/forfait. **S'applique aux appels interurbains résidentiels automatiques ou faits avec le service Contact famille¹⁴ au Canada et aux États-Unis. Sympatico et Contact famille sont des marques de commerce de Bell Canada. ExpressVu est une marque de commerce de Bell ExpressVu, s.e.c.